

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE LAPOUTROIE  
VAL D'ORBEY



N° I.S.S.N. 0753-8413



BULLETIN N° 10

1991

**BULLETIN DE LA  
SOCIETE D'HISTOIRE  
DU CANTON DE LAPOUTROIE  
VAL D'ORBIEY**

**N° 10 ~ 1991**

**SIEGE SOCIAL  
50, Rue Charles De Gaulle  
68370 ORBEY**

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey a été  
inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kayersberg  
et est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

*Le présent Bulletin n° 10 - 1991 a été tiré à 500 exemplaires.  
Tous droits réservés.  
Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.  
Dépôt légal : 3° trimestre 1991  
N° ISSN 0753-8413*

**ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE :**

- Le Val d'Orbey (Jacques RIVIERE - Héraldiste)*
- La fabrication du fromage de Munster (Virginie HAXAIRE)*

## SOMMAIRE

- 3 - Editorial
- 4 - Assemblée Générale du 1er Avril 1990
- 5 - Membres de la Société d'Histoire
- 8 - Comité Directeur en 1990
- 9 - Lo Morcaire è sé zèfants : fable de  
La Fontaine
- 10 - En attendant minuit
- 12 - Lo loup é la storck : fable de  
La Fontaine
- 14 - Lo p'tit navire : chanson
- 17 - Des armoiries dans le canton welche
- 29 - Les Miclo du Val d'Orbey
- 36 - Chronologie du Bonhomme
- 39 - Chronologie succincte de Lapoutroie -  
Schnierlach
- 42 - La chasse dans le Val d'Orbey sous  
l'ancien régime
- 46 - Incendie de l'abbaye de Pairis  
le 30 janvier 1753
- 49 - Histoire de tutelle d'un enfant de  
Fréland
- 52 - Le trésor lacté des Vosges
- 62 - Industrie et Commerce dans le Val d'Orbey  
sous le directoire
- 76 - Une affaire de contrebande au Grand Trait
- 77 - Rétrospectives :  
Histoire d'un petit train  
Le Petit Train : chanson
- 83 - Hier la greffe
- 85 - Vive Labaroche ! chanson
- 86 - Courrier des lecteurs ....
- 88 - Acquisitions récentes  
On peut se procurer au siège de la Société  
Permanence
- 89 - Documentation à consulter sur place

### ILLUSTRATIONS :

- Le petit train
- Le Val d'Orbey
- La fabrication du fromage de Munster

*Soeur BEATRIX  
Maurice HERMANN*

*Maurice HERMANN  
Robert ARCQ*

*Henri PETITDEMANGE  
Henri PETITDEMANGE  
André HERSCHER  
Jean Pol MICLO  
Philippe JEHIN*

*Virginie HAXAIRE*

*Philippe JEHIN*

*Claude MULLER*

*Charles SCHILLINGER  
Virginie HAXAIRE*

*Yvette BARADEL  
Francis LICHTLE*

*Maria JULLIARD  
Maria JULLIARD  
Philippe GIRARDIN*

*Robert ARCQ*

*Eric HAMRAOUI  
Jacques RIVIERE  
Virginie HAXAIRE*

## EDITORIAL

*Le Comité de rédaction du Bulletin annuel de la Société d'Histoire offre à ses lecteurs un large éventail d'articles destinés à intéresser les spécialistes de l'Histoire, les amateurs des traditions populaires et linguistiques, les jeunes enfin, qui, dans le cadre " Langue et Culture régionales " apprendront les fables de La Fontaine ou chanteront " Le Petit navire " en patois du Pays welche.*

*La Société d'Histoire a conscience qu'il lui appartient d'oeuvrer, avec la population cantonale pour sauvegarder certaines valeurs oubliées sans lesquelles la vie n'a pas de sens. Le patois est un pouvoir de parole qui participe à la mémoire sociale d'une région - de notre région - Pouvoir de parole aujourd'hui menacé et dont il importe de garder les derniers tenants - Témoigner, se rappeler, voilà l'acte fondamental - Témoigner des pratiques du passé, rappeler ce qui risque d'être mutilé et oublié. Dans une société survoltée, il est bon de regarder un peu en arrière et de préserver le meilleur, en un mot : notre patrimoine. Face à l'Histoire, seul le fait culturel importe. Il aide à définir le passé pour modeler le présent. La tradition est comme la parole, elle est continuité.*

*C'est dans ce sens que la Société d'Histoire du Pays Welche travaille, tant pour conserver son patrimoine linguistique que pour préserver son environnement. Les générations passées ont façonné notre moi, notre regard. Conservons notre spécificité.*

*La Présidente,  
Soeur BEATRIX*

# ASSEMBLEE GENERALE DU 1° AVRIL 1990

MAURICE HERMANN

Après l'accueil de M. Jean SCHUSTER, Maire d'Orbey, cette 11e Assemblée Générale est ouverte par notre Présidente Soeur BEATRIX. Celle-ci remercie de leur présence les Maires du canton ou leurs représentants ainsi que toutes les personnes.

Son rapport moral fait apparaître, malgré le soutien financier du Conseil Général et des communes d'Orbey et du Bonhomme, une certaine déception à propos de la fête médiévale de Pairis du 8 et 9 juillet 1990.

La parole est ensuite donnée aux animateurs des commissions. M. HERMANN Maurice dans le cadre des activités de la section patoise, fait le compte rendu de nos rencontres avec les cousins vosgiens. M. BEDEZ Pierre se félicite du succès de l'exposition généalogique. Mme SAULNIER Denise définit les critères d'ancienneté et d'intérêt artistique pour la conservation des pierres tombales.

Le bilan financier présenté par Melle DUPONT Rose-Blanche s'avérant équilibré, est approuvé par les réviseurs aux comptes.

Puis, M. Jean SCHUSTER remercie la Société d'Histoire pour son travail, et formule le souhait que dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine, les communes du canton soient " unies comme les 5 doigts de la main ".

M. Claude DIDIERJEAN, Conseiller Général, nous dit sa joie de pouvoir mettre à notre disposition la Maison du Pays Welche, pour lui, activité parallèle mais non concurrentielle.

Notre Assemblée Générale se termine dans la joie car heureuse coïncidence, en ce 1er Avril, c'est le 80e anniversaire de notre Présidente.

L'Assemblée Générale de 1991 se tiendra à Lapoutroie.

# MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

## Membres actifs en 1990

- |  |  |
|--|--|
| 1 - ADLAUER Jeanne Irène - Sélestat        | 46 - DUCHAINE Paul - Ban de Laveline         |
| 2 - ALBRECHT Aimé - Illzach                | 47 - DUPONT Gérard - Orbey                   |
| 3 - ANCEL Bernard - Ferney-Voltaire (Ch)   | 48 - DUPONT Rose-Blanche - Orbey             |
| 4 - ANCEL Léon - Labaroche                 | 49 - EBERLE Denise - Orbey                   |
| 5 - ANCEL Robert - Lapoutroie              | 50 - EBERLE Paulette - Colmar                |
| 6 - ANTOINE Joseph - Hachimette            | 51 - EITEL Marcel - Labaroche                |
| 7 - AUBERT Jean - Nancy-Laxou              | 52 - ESCHER-HERISSON Laurence - Orbey        |
| 8 - BAFFREY J. Jacques - Hachimette        | 53 - FECHER Paulette - Dieuze                |
| 9 - BALLAND François - Nancy               | 54 - FELTZ Jean-Joseph - Cernay              |
| 10 - BANNWARDT Jean-Paul - Lapoutroie      | 55 - FINANCE Pierrot - Orbey                 |
| 11 - BARADEL Yvette - Fréland              | 56 - FIRER Jean - Lapoutroie                 |
| 12 - BARLIER Madeleine - Orbey             | 57 - FOESSEL Georges - Strasbourg            |
| 13 - BATOT Marguerite - Orbey              | 58 - FRANCOIS Andrée (Sr Béatrix) Hachimette |
| 14 - BAUMANN Gaby - Orbey                  | 59 - GANTER André - Morschwiller-le-Bas      |
| 15 - BEDEZ Jean-Marie (Abbé) - Colmar      | 60 - GEISSLER Robert - Lapoutroie            |
| 16 - BEDEZ Pierre - Orbey                  | 61 - GERARD Georgette - Orbey                |
| 17 - BEDEZ Serge - Les Thilliers-Vexin     | 62 - GIRARDIN Philippe - Lapoutroie          |
| 18 - BERTHIER M. Christine - Orbey         | 63 - GOULBY Joseph - Lapoutroie              |
| 19 - BLAISE Georgette - Orbey              | 64 - GRIVEL Jean Marie (Abbé) - Fréland      |
| 20 - BLAISE Léon - Orbey                   | 65 - GUIDAT François - Orbey                 |
| 21 - BLEU Roger - Le Bonhomme              | 66 - GUIDAT René - Orbey                     |
| 22 - BONIFACCI André - Lapoutroie          | 67 - GRUNENWALD Dominique - Colmar           |
| 23 - BOPP Lucien - Orbey                   | 68 - GRUNENWALD J. Michel - Colmar           |
| 24 - BOPP Marie-Claude - Pairis            | 69 - GSELL Fernand (Docteur) - Orbey         |
| 25 - BRETZNER Yve - (Indonésie)            | 70 - HABIG (Abbé) - Colmar                   |
| 26 - CABOCHE Roland - Lapoutroie           | 71 - HAENEL Hubert - Lapoutroie              |
| 27 - CANTENEUR Robert - Colmar             | 72 - HAXAIRE Jacques - Lapoutroie            |
| 28 - CHIODETTI Suzy - Orbey                | 73 - HAXAIRE Virginie - Lapoutroie           |
| 29 - CHRIST Hélène - Basses-Hutttes        | 74 - HELDERLE Daniel - Pairis                |
| 30 - CLAUDEPIERRE Germain - Orbey          | 75 - HENRY Robert - Bormes-les-Mimosas       |
| 31 - COLIN Pierre - Coinches-St Dié        | 76 - HERMANN Maurice - Orbey                 |
| 32 - COLLIN M. Antoinette - Colmar         | 77 - HERQUE Raymond - Orbey                  |
| 33 - COPPE Bernard (Docteur) - Orbey       | 78 - HUG Aloyse - Orbey                      |
| 34 - COUTY M. Josée - Hachimette           | 79 - JACKY Marion - Lapoutroie               |
| 35 - COUTY Urbain - Fréland                | 80 - JEANDON Maria - Hachimette              |
| 36 - DANIEL François - Hautes-Hutttes      | 81 - JEHIN Philippe - Wintzenheim            |
| 37 - DEFASNE Gaby - Lapoutroie             | 82 - JUILLARD Marie-Claire - Joncherey       |
| 38 - DEMANGEAT Jacques (M. et Mme) - Orbey | 83 - JULLIARD Maria - Lapoutroie             |
| 39 - DENIS Marie Noëlle - Strasbourg       | 84 - KEMPF Marthe - Strasbourg               |
| 40 - DIDIERJEAN Claude - Fréland           | 85 - KIEFFER Jean - Lièpvre                  |
| 41 - DIDIERJEAN Jeanine - Orbey            | 86 - KILLY Yvette - Colmar                   |
| 42 - DIDIERJEAN Marcel - Lapoutroie        | 87 - KLINKLIN Gérard - Labaroche             |
| 43 - DIEUDONNE Paul - Colmar               | 88 - LAMOUCHE Marcel - Orbey                 |
| 44 - DOCTRINE CHRETIENNE (Soeurs) - Nancy  | 89 - LAURENT Chantal - Le Bonhomme           |
| 45 - DODIN Gilbert - Lapoutroie            | 90 - LAURENT Germaine - Hachimette           |

- 91 - LAURENT Thierry - Brunoy
- 92 - LAURENT Yvonne - Orbey
- 93 - LEMAIRE Jean - Lapoutroie
- 94 - LOING Edmond (Mme) - Hachimette
- 95 - MAIRE Claude - Lapoutroie
- 96 - MAIRE Raymond - Orbey
- 97 - MARCO M. Thérèse - Hachimette
- 98 - MASSON Michel - Le Bonhomme
- 99 - MASSON Roger (Abbé) - Orbey
- 100 - MAURER Agnès - Orbey
- 101 - MERCKY Roger - Strasbourg
- 102 - MICLO Jean-Pol - Malzéville
- 103 - MICLO Marcel - Lapoutroie
- 104 - MILLION Roland - Ste Marie-aux-Mines
- 105 - MINOUX Jean - Hachimette
- 106 - MOINAUX Pierre - Anould
- 107 - MULLER Claude - Colmar
- 108 - MULLER Irène - Lapoutroie
- 109 - MULLER Wulf - Boudry
- 110 - MUNIER Lucie - Fréland
- 111 - MUNIER Maria - Orbey
- 112 - NOGNES-ORY Monique - Agen
- 113 - PARFAIT François - Paris
- 114 - PARMENTIER Clotilde - Labaroche
- 115 - PARMENTIER Denis - Labaroche
- 116 - PARMENTIER Gilbert - Hachimette
- 117 - PARMENTIER Hélène - Lapoutroie
- 118 - PARMENTIER Madeleine - Lapoutroie
- 119 - PARMENTIER Michel - Orbey
- 120 - PERRIN André (Père) - Riedisheim
- 121 - PERRIN Bernard - Lapoutroie
- 122 - PERRIN Gilbert - Lapoutroie
- 123 - PETITDEMANGE Cécile - Le Bonhomme
- 124 - PETITDEMANGE Henri - Fréland
- 125 - PETITDEMANGE Marie - Hachimette
- 126 - PICHLER Annette - Orbey
- 127 - PICHLER Roger - Orbey
- 128 - PIROLA Jeanne - Orbey
- 129 - POMMOIS Lise - Niederbronn
- 130 - PRUD'HOMME André - Orbey
- 131 - PRUD'HOMME Denise - Orbey
- 132 - PRUD'HOMME René - Orbey
- 133 - RAABE (Maître) - Orbey
- 134 - REMY Henri - Hachimette
- 135 - RENGIER Jean - Labaroche
- 136 - RETTIG Denise - Fréland
- 137 - REVEILLET Germain - Wihr-au-Val
- 138 - RIBOLZI Jean-Charles - Orbey
- 139 - RIBOLZI Joseph (Abbé) - Orbey
- 140 - RIESS Eric - Colmar
- 141 - RIETTE Albert - Colmar
- 142 - RIETTE Jacqueline - Labaroche
- 143 - RIVIERE Jacques - Remiremont
- 144 - RONECKER Marius - Fréland
- 145 - SAULNIER Denise - Orbey
- 146 - SAUR Pierre - Colmar
- 147 - SCHEHIN Bernadette - Orbey
- 148 - SCHILLINGER Charles - Wintzenheim
- 149 - SCHMITT (Docteur) Labaroche
- 150 - SCHRECK Jean-Paul - Turckheim
- 151 - SCHUSTER Cécile - Orbey
- 152 - SCHUSTER Suzy - Orbey
- 153 - SCHWALLER Germaine - Strasbourg
- 154 - SIMON Alice - Orbey
- 155 - SIMON Armand - Orbey
- 156 - SIMON Jean-Marie - Lapoutroie
- 157 - SIRAC Suzanne - Orbey
- 158 - STADELMANN Bernard (Abbé) - Lapoutroie
- 159 - STEFFAN Raymond - Lapoutroie
- 160 - STOLTZ Victor - Orbey
- 161 - TARIN Geneviève - Mulhouse
- 162 - THOMANN J. Bertin - Orbey
- 163 - THOMASSIN Xavier-Marie - Nancy
- 164 - TONY Pierre - Strasbourg
- 165 - TORANELLI Alex - Lapoutroie
- 166 - TOSCANI Armand - Le Bonhomme
- 167 - TRITSCHLER Robert - Turckheim
- 168 - UETTWILLER-HENON Claude - Blois
- 169 - ULMER Joseph - Colmar
- 170 - VOGLER Bernard - Strasbourg
- 171 - WALTZER Gaby - Orbey
- 172 - WALTZER Paul - Orbey
- 173 - WANLIN Martial - Colmar
- 174 - WITT Pierre - Strasbourg

**Ont versé une cotisation de soutien**

- 1 - BLEU Roger - Maire du Bonhomme
- 2 - BRETZNER Yves - (Indonésie)
- 3 - DIDIERJEAN Claude - Maire de Fréland
- 4 - DOCTRINE CHRETIENNE (Soeurs) - Nancy
- 5 - DUPONT Rose-Blanche - Orbey
- 6 - FOESSEL Georges - Archiviste - Strasbourg
- 7 - GRIVEL Jean-Marie - Curé de Fréland
- 8 - HAENEL Hubert - Maire de Lapoutroie
- 9 - KILLY Yvette - Colmar
- 10 - KLINKLIN Gérard - Maire de Labaroche
- 11 - MAIRE Raymond - Orbey
- 12 - MASSON Roger - Curé d'Orbey
- 13 - PRUD'HOMME René - Orbey
- 14 - RIESS Eric - Colmar
- 15 - RIETTE Albert - Colmar
- 16 - SCHEHIN Bernadette - Orbey
- 17 - SCHMITT (Docteur) - Labaroche
- 18 - SCHUSTER Cécile - Orbey
- 19 - STOLTZ Victor - Orbey
- 20 - TOSCANI Armand - Le Bonhomme
- 21 - WALTZER Gaby - Orbey

**Abonnements au bulletin**

- 1 - ANCEL André - Hachimette
- 2 - BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE - Strasbourg
- 3 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - Colmar
- 4 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - Strasbourg
- 5 - UNIVERSITATS BIBLIOTHEK - Freiburg im Breisgau
- 6 - LIBRAIRIE BOUSSAC - Paris
- 7 - DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES - Strasbourg
- 8 - BIBLIOTHEQUE HUMANISTE - Sélestat
- 9 - OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS ET LOISIRS - Fréland
- 10 - EDITIONS TOUZOT - Paris
- 11 - BIBLIOTHEK BAYERRISCH - Munich

**Echanges de bulletins avec :**

- 1 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de St Dié
- 2 - SOCIETE D'HISTOIRE DU VAL DE VILLE
- 3 - SOCIETES D'HISTOIRE DE LA VALLEE DE LA WEISS
- 4 - BI HUNS D'HEIM (Haut-Rhin)
- 5 - L'ESSOR (Vallée de la Bruche)
- 6 - LES VOSGES (Revue des Clubs Vosgiens)

**Membres coopérants**

- 1 - DENIS Marie-Noëlle - CRNS Strasbourg
- 2 - LICHTLE Francis - Archiviste - Kaysersberg
- 3 - MULLER Claude - Historien - Colmar
- 4 - MULLER Wulf - Docteur Philologie - Boudry (Suisse)
- 5 - RADIO 100 - Colmar
- 6 - THOMANN Marcel - Président de la Fédération des Sociétés d'Histoire - Strasbourg
- 7 - VOGLER Bernard - Directeur de L'Institut d'Histoire - Strasbourg

**Collégiens membres de la Société d'Histoire**

- 1 - BAUMANN Christel - ORBEY
- 2 - BAUMANN Nathalie - ORBEY
- 3 - FERNANDEZ Raoul - HACHIMETTE
- 4 - GRUENER Frédérique - ORBEY
- 5 - HIRTZ Michel - ORBEY
- 6 - JACQUES Mireille - FRELAND
- 7 - KEMPF Sandrine - LABAROCHE

## COMITE DIRECTEUR EN 1990

### Bureau :

Présidente :	Soeur BEATRIX
Vice-Président :	Henri PETITDEMANGE
Secrétaire :	Maurice HERMANN
Secrétaire-Adjointe :	Bernadette SCHEHIN
Trésorière :	Rose-Blanche DUPONT
Trésorier-Adjoint :	Philippe GIRARDIN

### Asseseurs :

Yvette BARADEL  
Gaby BAUMANN  
Pierre BEDEZ  
Marcel EITEL  
Virginie HAXAIRE  
Philippe JEHIN  
Raymond MAIRE  
Irène MULLER  
Denise SAULNIER  
Armand TOSCANI

## Adaptation au canton welche de la fable : "Le Laboureur et ses enfants" de Jean de La Fontaine

TRADUCTION PAR MAURICE HERMANN

## LO MORCAIRE E SE ZEFANTS

Owvro, peurno de lè pône, ça lo fot qué manque  
lo mon.

I roechte morcaire, veyant que sir tow lè fé,  
fèyoe vni sé zèfants et leur praquoe sna témouè.

Wado bé l'oertètge que votté para vo lèchro,  
i trésor a quouètchi da, dje ne sais mi lo loeye mais èvo i pow  
de corètche vo lo trovero dja.

Sayô, fnô, rtonô, rèchtlô, ne lècho mi enne  
poesse, ni i pouti.

Lo peere mwau, lé foe sayoene, fnoene, rtonoene,  
rèchtloene, touci, toula, toupatout sibé quo wènyé vor soleye ne  
fu jamais tant reppu.

Dé sous, é n'yavou pè mais lo peere u rajo de  
lor montrè devan de moeri que lo trésor ire da lè bzayne.

## EN ATTENDANT MINUIT

ROBERT ARCO  
JEUMET (BELGIQUE)



*Tu as bien choisi ton moment pour venir au monde, Seigneur !  
 Je me demande ce qui serait advenu si tu étais venu aujourd'hui ...  
 Je me demande si les gens d'aujourd'hui auraient couru  
 à travers la nuit et le froid ...  
 Je me demande s'ils auraient laissé là leur maison bien chaude,  
 leur table bien remplie, leur télévision et leur fauteuil  
 pour courir voir dans une étable  
 un enfant venir au monde ...*

## PATOIS ROMANS

### Patois wallon : En ratindant mégnût

ROBERT ARCO

Vos avèz bén chwèsi vo momint pou v'nu au monde, Seigneûr !  
 Dji m'dimande çu qu'âreut arivè si vos astîz v'nu audjoûrdu ...  
 Dji m'dimande si les djins d'asteûr arént couru  
 au triviè dè l'gnût èt des frèdeûs ...  
 Dji m'dimande s'is ârént lèyi là leû maujo bén tchaude, leû tâbe  
 bén rimplîye, leû tèlevision èt leû fauteuil  
 pou couru vîre dins in staule  
 in èfant v'nu au monde ...

### Patois welche : È étandang mèynei

GABY BAUMANN

Té bé chwèzi to moma po vnu o monde, Seigneur !  
 Dje me dmand souk èro pu èrivè si tîrvnu èney ...  
 Dje me dmand silé djang d'èney èrann koru  
 è trèvyè lè neytie eco lo frau ...  
 Dje me dmand sé lèrann lèchi toula lor maujo bé tchaude  
 lor tauy bé repyèni, lor télévisio èco lor fautey  
 po corver sa in chtauey  
 in èfang vnu o monde ...

## LO LOUP E LA STORCK

TRADUCTION EN PATOIS PAR  
HENRI PETITDEMANGE

Les loups mindjon comme des guèleffs  
In loup donc kir en train de braffè  
Soe hêtoe teyma, on lo dit,  
Qué sanndjoe poede lè vi  
In auws li d'mouroe bé dèvan lo godji  
De bonne hourre pollo loup là, que ne pè pu haupè,  
Mi lan de tou là pèsse in storck  
E li fait sign, é vé è grandes djambailles  
Wann ci lo barbèye sitaw è lè bsagne  
E rtiroe l'auws, è po in si bon tour,  
E d'mandoe è eyt pèy i  
" Ete pèy-i ? djoe lo loup  
Vo vlè rire mè bonne tacate,  
S'na mi èssè d'avou de mon godji r'tiré vot caueo  
N'allè mèque, vo so ènne ingrate  
Farré mi tchèr dso mè pette ! "



## LE LOUP ET LA CIGOGNE

Fable de La Fontaine

*Les loups mangent gloutonnement  
Un loup donc, étant de frairie,  
Se pressa, dit-on, tellement  
Qu'il en pensa perdre la vie  
Un os lui demeura bien avant du gosier  
De bonheur pour ce loup, qui ne pouvait crier,  
Près de là, passe une cigogne,  
Il lui fait signe, elle accourt  
Voilà l'opératrice aussitôt en besogne  
Elle retire l'os, puis pour un si bon tour,  
Elle demande son salaire  
" Votre salaire ! " dit le loup  
" Vous riez ! ma bonne commère !  
Quoi ! ce n'est pas encore beaucoup  
D'avoir de mon gosier retiré votre cou !  
Allez vous êtes une ingrate  
Ne tombez jamais sous ma patte ! "*



# LO P'TIT NAVIRE

*Moderato* Air populaire  
harmonisé par C. KLYSZ

The musical score consists of four staves of music. The first staff is the melody, followed by three accompaniment staves. The key signature has one sharp (F#) and the time signature is 2/4. The tempo is marked 'Moderato'. The score includes a section for the first 8 stanzas and a section for the 10th stanza.

TRADUCTION PAR: HENRI PETITDEMANGE

1

E l'iavou in to ptit navire (bis)  
 Que n'avou ja ja jamais vouyèdji  
 Que n'avou ja ja jamais vouyèdji ohé ! ohé !  
 Ohé ! Ohé matelot ! Matelot vouyèdje dsu les zôves (bis)

2

E l'èhotchoe in long vouyèdje (bis)  
 Sur lè mer mé mé méditerranée  
 Sur lè mer mé mé méditerranée ohé ! ohé !  
 Ohé ! Ohé matelot ! Matelot vouyèdje dsu les zôves (bis)

3

O bout de cinq è chéye semeynes (bis)  
 E niavoun pu ré pu ré è mindji  
 E niavoun pu ré pu ré è mindji ohé ! ohé !  
 Ohé ! Ohé matelot ! Matelot vouyèdje dsu les zôves (bis)

4

On tiroe ma fou au koch stré (bis)  
 Po savou kiasse kiasse kiassque sro mindji  
 Po savou kiasse kiasse kiassque sro mindji ohé ! ohé !  
 Ohé ! Ohé matelot ! Matelot vouyèdje dsu les zôves (bis)

5

Lo saur tchéjoe tsur lo pu djenne (bis)  
 Ma fou sir lu lu lu quir disigné  
 Ma fou sir lu lu lu quir disigné ohé ! ohé !  
 Ohé ! Ohé matelot ! Matelot vouyèdje dsu les zôves (bis)

6

E fi au su enne grande prayure (bis)  
 E spioe bé dro da da da l'immensité  
 E spioe bé dro da da da l'immensité ohé ! ohé !  
 Ohé ! Ohé matelot ! Matelot vouyèdje dsu les zôves (bis)

7

Au meyme moma in biè murèk (bis)  
 Po lèfant ma fou se réalisoe  
 Po lèfant ma fou se réalisoe ohé ! ohé !  
 Ohé ! Ohé matelot ! Matelot vouyèdje dsu les zôves (bis)

8

Des ptits pochis da lo navire (bis)  
 Sautoenne pa pa pa milliers  
 Sautoenne pa pa pa milliers ohé ! ohé !  
 Ohé ! Ohé matelot ! Matelot vouyèdje dsu les zôves (bis)

9

On les pernoe on les roechti (bis)  
 Lo djenne mouss mouss mouss ir sauvè  
 Lo djenne mouss mouss ir sauvè ohé ! ohé !  
 Ohé ! Ohé matelot ! Matelot vouyèdje dsu les zôves (bis)

10

Si not histoire vo zé fait rire (bis)  
 On pu lè re lè re hotgchi  
 On pu lè re lè re hotgchi ohé ! ohé !  
 Ohé ! Ohé matelot ! Matelot vouyèdje dsu les zôves (bis)

-:-:-:-

## LE PETIT NAVIRE

- 1 - *Il était un petit navire (bis)*  
*Qui n'avait ja ja jamais navigué*  
*Qui n'avait ja ja jamais navigué ohé ! ohé !*  
*Ohé ! Ohé matelot ! Matelot navigue sur les flots (bis)*
- 2 - *Il entreprit un long voyage (bis)*  
*Sur la mer mé mé Méditerranée*  
*Sur la mer mé mé Méditerranée ohé ! ohé*  
*Ohé ! Ohé matelot ! Matelot navigue sur les flots (bis)*
- 3 - *A bout de cinq à six semaines (bis)*  
*Ils n'avaient plus rien à manger*  
*Ils n'avaient plus rien à manger ohé ! ohé !*  
*Ohé ! Ohé matelot ! Matelot navigue sur les flots (bis)*
- 4 - *On tira à la courte paille (bis)*  
*Pour savoir qui qui sera mangé*  
*Pour savoir qui qui sera mangé ohé ! ohé !*  
*Ohé ! Ohé matelot ! Matelot navigue sur les flots (bis)*
- 5 - *Le sort tomba sur le plus jeune (bis)*  
*C'était lui qui était désigné*  
*C'était lui qui était désigné ohé ! ohé !*  
*Ohé ! Ohé matelot ! Matelot navigue sur les flots (bis)*
- 6 - *Il fit au ciel une grande prière (bis)*  
*Et regarda bien droit dans l'immensité*  
*Et regarda bien droit dans l'immensité ohé ! ohé*  
*Ohé ! Ohé matelot ! Matelot navigue sur les flots (bis)*
- 7 - *Au même moment un grand miracle (bis)*  
*Pour l'enfant se réalisa*  
*Pour l'enfant se réalisa ohé ! ohé !*  
*Ohé ! Ohé matelot ! Matelot navigue sur les flots (bis)*
- 8 - *Des petits poissons dans le navire (bis)*  
*Sautèrent par milliers*  
*Sautèrent par milliers ohé ! ohé !*  
*Ohé ! Ohé matelot ! Matelot navigue sur les flots (bis)*
- 9 - *On les prit on les fit frire (bis)*  
*Le jeune mousse était sauvé*  
*Le jeune mousse était sauvé ohé ! ohé !*  
*Ohé ! Ohé matelot ! Matelot navigue sur les flots (bis)*
- 10 - *Si cette histoire vous a fait rire (bis)*  
*On peut la recommencer*  
*On peut la recommencer ohé ! ohé !*  
*Ohé ! Ohé matelot ! Matelot navigue sur les flots (bis)*

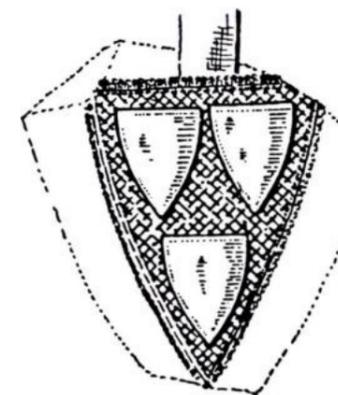
## DES ARMOIRIES DANS LE CANTON WELCHE

ANDRE HERSCHER - HERALDISTE

Les armoiries, à l'origine, marques particulières des nobles et des seigneurs, puis utilisées par tous les membres de la société et les communautés, ont su maintenir leur rang à travers plus de huit siècles d'histoire.

Cette courte étude permettra de donner un aperçu sur l'évolution de l'héraldique au sein d'une famille noble et de l'application par les communes et les institutions dans la région.

Les territoires de l'actuel canton de Lapoutroie faisait initialement partie des domaines des seigneurs de Ribeaupierre.



Un sceau conservé aux archives de Strasbourg, appendu à un parchemin daté du 10 mars 1263, présente les armes d'Ulric de Ribeaupierre (+ 1283).

L'écu presque triangulaire, présente trois écussons de même forme. Les seigneurs de Ribeaupierre portaient comme les d'Urslingen, d'argent à trois (2 + 1) écussons de gueules (rouge).

Quant à Anselme de Ribeaupierre (1277-1311), il se faisait représenter sur son sceau, comme cavalier tenant l'épée dans sa main droite levée et le bouclier paré de ses armes, comme celles citées ci-dessus, dans sa gauche.



Le document portant ce cachet, également aux archives strasbourgeoises, présente aussi le sceau de son neveu Henri de Ribeaupierre (1288-1351). Sa marque est semblable à celle présentant l'écu simple aux trois écussons d'Ulric.

Par la suite, les seigneurs de Ribeaupierre augmentèrent leurs armes en fonction de l'acquisition de nouveaux domaines et titres.



Les documents anciens nous transmettent les armes augmentées de celles des seigneurs de Hohnack - d'argent à trois têtes d'aigle arrachées de sable, becquées et couronnées d'or, lampassées de gueules - et celles de Géroldseck - d'argent semé de billettes d'azur à un lion de gueules, couronné d'or.

Les armes primitives étaient surmontées d'un heaume à deux pointes puis par une paire de cornes qui elles, cédèrent bientôt leur place à un buste barbu avec une natte tressée et coiffé d'un chapeau garni d'une plume.



Après son élévation dans l'ordre de la Toison d'Or, Guillaume de Ribeaupierre, (1468-1505), grand-chambellan de l'empereur Maximilien 1er, fit entourer ses armes par la décoration de cette distinction instituée par Philippe de Bourgogne en 1429.

Après l'extinction de la lignée mâle des Ribeaupierre, l'héritage parvint à travers Catherine-Agathe de Ribeaupierre à son époux le Rhingrave, Christian II de Birckenfeld. Ce dernier rajouta les armes des Ribeaupierre à ses marques personnelles. Il portait dès lors - parti, au premier, écartelé au 1er et 4e de sable à un lion d'or, couronné de même, lampassé et armé de gueules, au 2e et 3e lozangé d'or et d'azur ; le second, écartelé au 1er d'argent à un lion d'azur couronné, lampassé et armé d'or, au 2e échiqueté d'argent et de gueules, au 3e d'argent à trois écussons de gueules, au 4e d'argent à trois têtes d'aigle arrachées de sable, couronnées et becquées d'or.



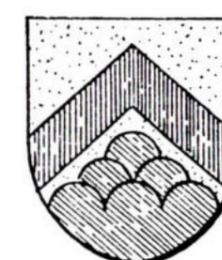
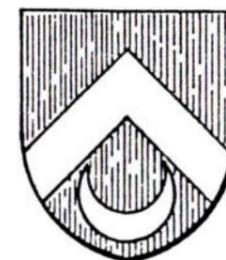
Ces mêmes armes sont retenues dans l'Armorial de la Généralité d'Alsace - Dépendance de Strasbourg - Brisack - suivant l'ordre du registre premier (22 novembre 1697) sous le n° 248 pour le comté de Ribeaupierre.

Ce même armorial mentionne les armes d'autres personnalités attachées au service du comté.

Reg. 1er - N° 250 - Dominique DOYEN, bailli du comté de Ribeaupierre - de gueules à un chevron d'argent, accompagné d'un croissant de même en pointe.

Reg. 2e - N° 32 - Jean-Henry VOGEL, procureur-fiscal de la (!) comté de Ribeaupierre - d'azur à un oiseau au naturel perché sur la pointe d'un rocher de trois coupeaux d'argent.

Reg. 3e - N° 220 - Joseph SIMON - prévôt du Val d'Orbey - d'or à un chevron de gueules, accompagné en pointe d'un mont de six coupeaux de sinople.



Parmi d'autres nobles entrant dans l'histoire du canton welsche, il y a lieu de citer :

- Ulric d'ILLZACH qui, avec deux autres seigneurs, reçu en fief de Jean de Ribeaupierre la cour colongère de Labaroche en 1351. Il possédait également des biens à Orbey.

Il portait comme armes :

- d'argent à cinq fusées accostées posées en bande de gueules. Le cimier était constitué d'un vol aux meubles de l'écu.



- Les seigneurs d'AVELINES, (LAVELINE, AULIN, OEWELIN) étaient feudataires des Ribeaupierre et avaient leur siège au château de Gutenberg ou Judenburg au-dessus du Bonhomme.

Conrad Owel est civis civitatis Kaisersberg en 1271. Albert d'Avelines, chevalier, est cité en 1317 et 1345. Jean Owelin est écuyer à Hunawihir en 1331.



## LES ARMES COMMUNALES

En 1697, l'Armorial de la Généralité d'Alsace confirmait les anciennes armes ou accordait de nouvelles à ceux qui en faisaient la demande et en imposait souvent à ceux que l'on estimait être en mesure de payer la taxe instituée à ce sujet.

C'est dans ce cadre que les armes des communes de Lapoutroie, Orbey et Fréland furent inscrites à l'armorial.

Les armes de LAPOUTROIE sont retenues sous le N° 233 suivant l'ordre du registre 3e - Brisack et Colmar.



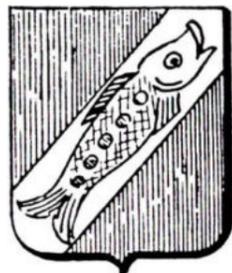
- La communauté des habitants du village de la POUTROYE du Val d'Orbey, porte : d'azur à un pont d'or, sommé d'une oie d'argent, becquée et membrée d'or.

Après la suppression des " *marques de noblesse et de féodalité* " par la Révolution, les rois Louis XVIII et Charles X incitèrent les communes à reprendre leurs anciennes armoiries, et ce, contre paiement d'une taxe de 25 francs.

Une lettre datée du 19 avril 1822, accompagnée de la délibération du conseil municipal de Lapoutroie est adressée au préfet, lui confirmant la reprise des anciennes armes par la commune.

Lors de la rédaction de l'Armorial des Communes du Haut-Rhin, tome 1, N° 15, les mêmes armes ont été retenues pour la commune, chef-lieu de canton.

Un blasonnement donné par M. Paul MARTIN donne les précisions suivantes : d'azur à un pont d'or, ouvert, maçonné de sable, de trois arches du champ, sommé en chef d'une oie d'argent becquée et membrée d'or.

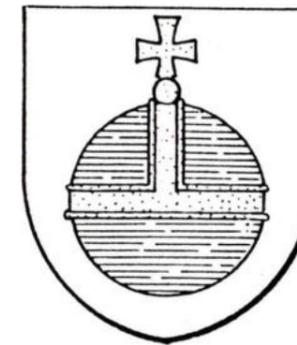


Sous le Second Empire, la mairie de Lapoutroie utilisait temporairement un papier à lettre où figurait comme en-tête, un écu de gueules à la barre d'argent chargée d'une truite au naturel, comme armoiries.

Le village d'ORBÉY faisait également partie des trois communes du canton qui s'étaient vu octroyer des armes à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

- argent à un monde d'azur cintré et croisé d'or - telles étaient inscrites les armes de la communauté des habitants d'Orbey, sous le N° 168 du registre 3e de l'armorial.

Aurait-on une fois de plus des armes parlantes ? Orbey serait-il assimilé à Orbis désignant le monde dans les textes latins des chrétiens ? La question reste ouverte.



Quant à la communauté des habitants du village de Forsland (FRELAND), les commissaires de Louis XIV lui octroyèrent un écu - d'argent à un arbre de sinople, accosté de deux étoiles d'azur.

L'inscription porte le N° 231 du registre 3e. Suivant l'usage français, les étoiles sont à cinq rais. L'héraldique germanique présente généralement des étoiles à six rais dans ses armoiries.

Nous publions ci-après la copie de la délibération du conseil municipal de la commune, en date du 3 février 1822, décidant de reprendre les anciennes armes et allouant la somme de 25 francs pour les droits y afférents.

" *Séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Fréland*

*L'an dix huit cent vingt deux le trois Février  
Le Conseil Municipal de la Commune de Fréland  
convocqué extraordinairement en exécution de la  
Circulaire de Monsieur le Préfet du Dépt.  
du Haut-Rhin en date du 12 janvier  
1822 N° 7.062 et dont la teneur suit :*

Le Préfet du Département du Haut-Rhin  
à M.M. les Maires

L'un de mes prédécesseurs vous a donné connaissance par une circulaire du 2 Novembre 1814 insérée au Messager du Ht-Rhin N° 21 de l'ordonnance du Roi en date du 26 septembre de la dite année qui autorise les villes et communes à reprendre les armoiries qui leur avaient été concédées dans le Temps.

Un petit nombre de communes seulement ont profités des dispositions de cette ordonnance. Les autres communes n'ont sans doute été privées jusqu'ici des mêmes avantages que parcequ'on a pas pu retrouver dans les archives les titres de la concession originaires, cet obstacle vient d'être levé. Mr Rougé attaché à la Com<sup>on</sup> du sceau est arrivé dans le Département porteur des expéditions des titres de concession d'armoiries accordés à un certain nombre de communes.

Le droit de chacun de ces expéditions est fixé à la somme de 25 francs. Je vous autorise Messieurs à convoquer le Conseil Municipal au vu de cette lettre qui vous sera présentée par Monsieur Rougé à l'effet de délibérer sur la question de savoir s'il y a lieu de solliciter pour la commune l'autorisation de reprendre les anciennes armoiries dans le cas où le Conseil émettrait un avis affirmatif et si le titre primitif de la concession, n'existe plus dans les archives, vous seriez autorisé à accepter l'expédition que vous remettra Monsieur Rougé et à lui faire payer sur le crédit des dépenses imprévues la somme de vingt-cinq francs, Montant du Droit d'expédition pour la régularisation de cette dépense vous auriez à me transmettre la délibération du Conseil Municipal que j'approuverai.

Je vous invite au surplus à vous confirmer aux instructions que vous adressera Mr Rougé sur la marche que vous aurez à suivre ultérieurement pour obtenir la confirmation des titres d'armoiries.

Recevez Messieurs l'assurance de ma considération distinguée pour le Préfet empêché,  
Le Secrétaire général délégué,  
signé Belling de l'Amassel

Le Conseil Municipal ayant oui la lecture de cette circulaire et reconnaissant que les archives de la commune ne contenaient plus le titre originaires de ces armoiries y admet l'expédition ci-dessus

mentionné et en conséquence aloue la somme de vingt cinq francs pour en acquitter le droit.

Fait en Séance Municipale à Fréland

Les jours et ans cidevant.

Signé F. Thomas Maire	Joseph Herqué
Jean Baptiste Steff	Jean Bpte Evrard
Sébastien Herqué	Jean Valentin
Antoine Humbert	Valentin Perrin

Pour copie certifiée conforme  
Le Maire de la Commune de Fréland  
F. Thomas "

Cette décision porte un cachet avec comme armes, les trois lis de France surmontées de la couronne royale. L'inscription placée en exergue mentionne : MAIRIE DE FRELAND - DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

La commune de Fréland porte toujours ses mêmes armes qui ont été enregistrées dans le tome 4 de l'Armorial des Communes du Haut-Rhin sous le N° 311.

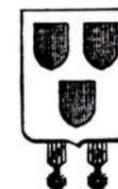
Les localités de LABAROCHE et LE BONHOMME n'avaient pas d'armes anciennes. En l'absence d'écu particulier, LABAROCHE utilisait celui des seigneurs de Ribeaupierre.

Le Conseil Municipal de la commune adopta, lors de sa séance du 9 février 1974, les armes proposées par la Commission d'héraldique du Haut-Rhin, notamment celles de l'ancienne seigneurie de Hohnack. Les ruines de l'ancien château se situent sur son territoire.

L'écu d'argent est chargé de trois têtes d'aigle arrachées de sable, becquées et couronnées d'or, lampassées de gueules.  
- Armorial des Communes du Haut-Rhin, tome 4, N° 318 -

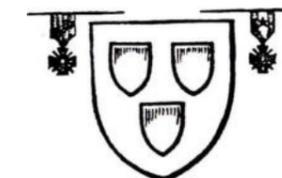


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MAIRIE DE LABAROCHE



Arrondissement de Ribeauvillé  
Département du Haut-Rhin

Mairie de Labaroche  
(Haut-Rhin)



Le Bonhomme était la seconde localité à ne pas avoir d'armes particulières. Certains papiers concernant la commune portaient un petit écu chargé d'un évêque mitré tenant sa crosse posée en barre. Il s'agissait de Saint-Déodat dont était issue la dénomination allemande du village, Diedolshausen.



Les nouvelles armes retracent quelques étapes de l'histoire de la commune.

Elles se blasonnent :

mi-parti, au premier d'or au lion de sable, au second d'argent à trois écussons de gueules, deux et un ; coupé d'azur à la mitre d'évêque d'argent garnie d'or brochant sur une crosse en bande également d'or.

Le lion rappelle les sires de Laveline (d'Avelines) fiefataires des Ribeaupierre. Ils occupaient, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, le château de Judenbourg ou Gutenbourg situé au-dessus de la localité. Les écussons sont ceux des armes primitives des Ribeaupierre. Quant à la mitre et la crosse, elles évoquent Saint Dié - Sankt Deodatus. Les armes portent le n° 310 dans le tome 4 de l'Armorial des Communes du Haut-Rhin.

APRÈS LES COMMUNES, L'ABBAYE DE PAIRIS PREND UNE PLACE

IMPORTANTE DANS L'ARMORIAL DU CANTON



Enregistrée sous le N° 198 du registre 1er de l'Armorial de la Généralité d'Alsace.

- d'argent à un ours rampant et contourné de sable, lampassé de gueules et chargé sur le milieu du corps d'un écusson d'or, bordé de gueules et surchargé de la lettre P capitale, croisée en bas de sable, le grand écu entouré d'une autre bordure d'azur, chargée de huit fleurs-de-lis d'or.

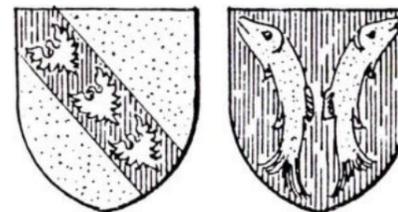
Fondée au XII<sup>e</sup> siècle par l'abbé de Lucelle, sur des territoires des comtes d'Eguisheim, la communauté comptait à ses débuts un abbé et douze frères.

Parmi les prévôts désignés par les rois et plus tard les empereurs germaniques, il y a lieu de citer, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, Thiébaud de Lorraine, Frédéric et Ulric, comtes de Ferrette.

Avec l'introduction de la Réforme par le duc Ulric de Wurtemberg dans ses territoires, l'abbé JeanIX de Lienzingen se replia avec ses moines de Maulbronn à Pairis.

En 1570, l'archiduc Ferdinand concéda les revenus de Pairis à son fils, le futur cardinal André d'Autriche. Après la mort de ce dernier (1600), l'empereur Rodolphe II accorda les revenus à Raymond, comte de Thurn. Les privilèges restèrent jusqu'en 1633 au profit des de Thurn et Valsasina.

Lors de la Guerre de Trente Ans, le ministre Oxenstierna inféoda au nom de la reine de Suède, Pairis à Georges-Gustave Wetzel de Marsilien, colonel de sa majesté suédoise et conseiller d'état. Sa veuve, Marguerite-Hélène, née Sturm de Sturmeck, ainsi que son fils, Georges-Evrard, en devinrent les héritiers.



Blasonnement des armes des personnages précités :

de Lorraine : d'or à une bande de gueules chargée de trois alérions d'argent

de Ferrette : de gueules à deux bars adossés d'or

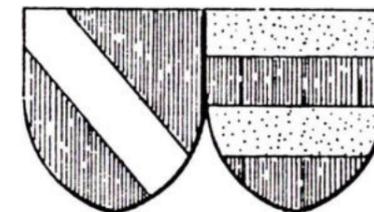
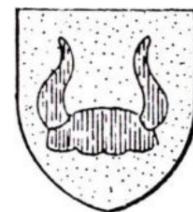
de Thurn : d'argent à une tour de gueules, ouverte du champ brochant sur deux bâtons fleur-de-lissés d'azur posés en sautoir



Oxenstierna : d'or à un crâne de boeuf de gueules alliance  
Wetzel de Marsilien et  
Sturm de Sturmeck :

a) de gueules à une bande d'argent

b) fascé d'or et de gueules de 4 pièces



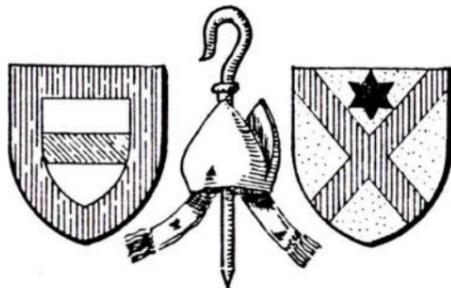
Au XIV<sup>e</sup> siècle, Pairis comptait deux abbés particulièrement illustres.

. Philippe de Rathsamhausen était confesseur du roi Albert 1er de Habsbourg, puis devint évêque de Eichstaett (1306-1322).

Jean de Hattstatt était conseiller à la cour impériale en 1354 et devint chapelain et secrétaire à la cour impériale de Charles IV.

La famille de Rathsamhausen portait d'argent à une bordure de gueules brochant sur une fasce de sinoples,

tandis que les Hattstatt portaient d'or à un sautoir de gueules. La branche dont était issu l'abbé de Pairis brisait ses armes avec une étoile à six rais posée en chef.



L'abbé Bernardin Buchinger, natif de Kientzheim, fit son noviciat à Lucelle. Après la réintroduction du culte catholique à l'abbaye de Maulbronn, en pays de Bade, il en devint l'abbé en 1642 à 1648. Chassé par les suédois, il se replit à Pairis où il fit reconstruire les bâtiments et revenir les moines. Il devint par la suite le 40e abbé de Lucelle et en 1658, le premier conseiller, chevalier d'honneur et d'église auprès du Conseil Souverain d'Alsace. Il mourut en 1673 à Loewenburg, annexe de l'abbaye de Lucelle.



Dom Bernardin Buchinger, abbé de Lucelle portait pour armes :

de sable à un basilic couronné posé sur une couronne renversée, le tout d'or.

L'écu posé sur deux crosses munies de leurs voiles, posées en sautoir et surmonté de la mitre abbatiale.

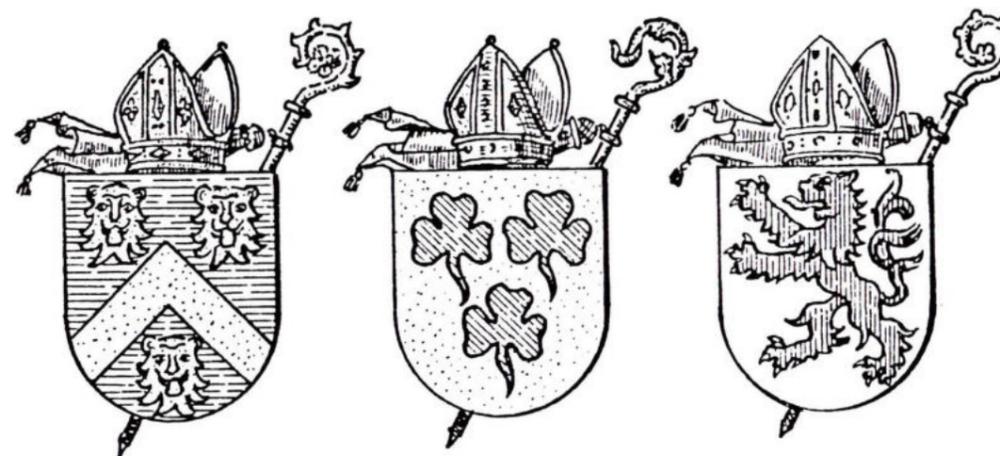
Les abbés de Pairis étaient souvent désignés parmi les gens du Roi auprès du Conseil Souverain d'Alsace. Parmi eux, nous relevons les noms de :

1701 - Dom Claude de Bauquemar qui portait : d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois têtes de léopard de même

1727 - Dom Claude Triboulet qui portait : d'or à trois trèfles de sinople

1759 - Dom François-Xavier Bourste qui portait : d'argent à un lion de gueules

1789 - Dom François Delort dont nous ignorons les armoiries.

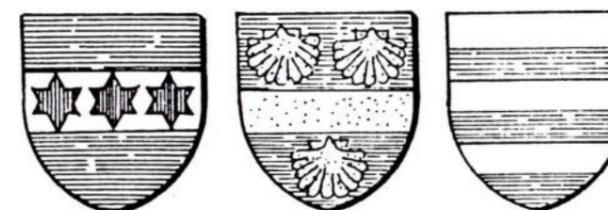


Les membres du clergé desservant des paroisses nous intéressant et enregistrés dans l'Armorial de la Généralité d'Alsace, il y a lieu de citer dans l'ordre :

N° 66 - Jean de Martinpré, écuyer, prêtre au village de la Poutroye, au Val d'Orbey  
d'azur à une fasce d'or, chargée de trois étoiles à six rais de gueules.

N° 90 - Nicolas Pirrot, prêtre, curé de Bonhomme au Val d'Orbez  
d'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois coquilles du même.

N° 168 - Jean Draon, prêtre, curé de Frésland au Val d'Orbey  
fascé d'argent et d'azur de six pièces.





de ce mariage de courte durée puisqu'il épouse en troisième noce, Claudine CHARLES le 25 mai 1682 avec qui il aura au moins 4 enfants .

Outre l'état civil, on trouve de nombreuses traces de lui aux Archives Départementales (inventaires, partages etc...) (1) . Il semble assez aisé car en 1676 il possède 13 vaches et un cheval. Il donne à ce moment là une vache à chacun de ses 9 enfants . Dans l'état de ses biens en 1685, il est propriétaire de plusieurs maisons et granges aux Huttes, mais il n'est pas fait mention d'une auberge ; on y donne aussi les détails des réparations effectuées dans ses maisons ,car Balthazard STEFFE l'accuse d'avoir touché 80 florins de sa belle-mère et d'avoir vendu ses héritages . Il dit de plus que les Brandebourgeois lui ont volé 4 vaches et un cheval .

Ses démêlés avec ses concitoyens se terminent souvent devant la justice; c'est le cas en 1667, il traite Jacques JACQUES, Antoine ANTOINE, Nicolas LEGUS et Michel TAPPE, tous officiers à Orbey de larons, écorcheurs de monde et voleurs de 200 florins ; il est alors condamné à la prison " tant qu'il plaira à son Excellence et payera une amende de 10 escus" .

En 1668, nouvelle condamnation après la plainte de Mougeon BLAISE pour paroles blessantes, mais il ne donnera qu'un florin et 9 batz de frais de justice .

En 1668 encore, aux funérailles de David ROMENEZ (grand père de son épouse), il frappe Charles ANTOINE avec un pot en étain et l'assomme, il doit payer le chirurgien (3 escus) et les frais 1 florin 9 batz "Le plaignant ayant aussi battu Mougé MICLO, il n'aura rien pour ses coups " .

En 1668 toujours, " Messire CHEULLEURS curé à Orbey à faict plainte de Mougé MICLO pour l'avoir appelez voleur, baiseur de sorciers(???) et d'avoir parlez comme un impie et athée . Sur ce, MICLOZ lui donna aussy un coup et le renversa au milieux du chemin . (extrait du jugement) .

En 1681, il conteste les taxes et impôts seigneuriaux (taille, corvées, rente du Hohnack) et Prévot HUSSON le qualifie de mutin ainsi que d'autres habitants d'Orbey( Guidat, Jacques,,Guillemin etc...).

Ensuite il est probable qu'il s'assagit et en 1690 il " fait une fondation au sujet de son fils Mougé décédé depuis un an, fait dire une messe haute à l'église paroissiale; donne pour cela une demi fauchée de prey, après son décès cette fondation demeure constituée entre les mains du plus âgé des enfants mâles et après la mort diceluy retourne au plus vieux des enfants mâles aussi continuel de lignée en lignée à perpétuité . "

Mougé MICLO décèdera en 1695 ; son épouse se remaria un an plus tard avec le Prévot PAULUS de Sainte Marie aux Mines, son auberge ira à Noël BESSON marchand savoyard qui a épousé sa fille Barbe. La vie de cet ancêtre semble bien remplie, sa descendance actuelle doit être fort nombreuse et, trois siècles plus tard, il serait amusant de savoir qui d'entre nous doit s'occuper de faire dire une messe annuellement !!!.

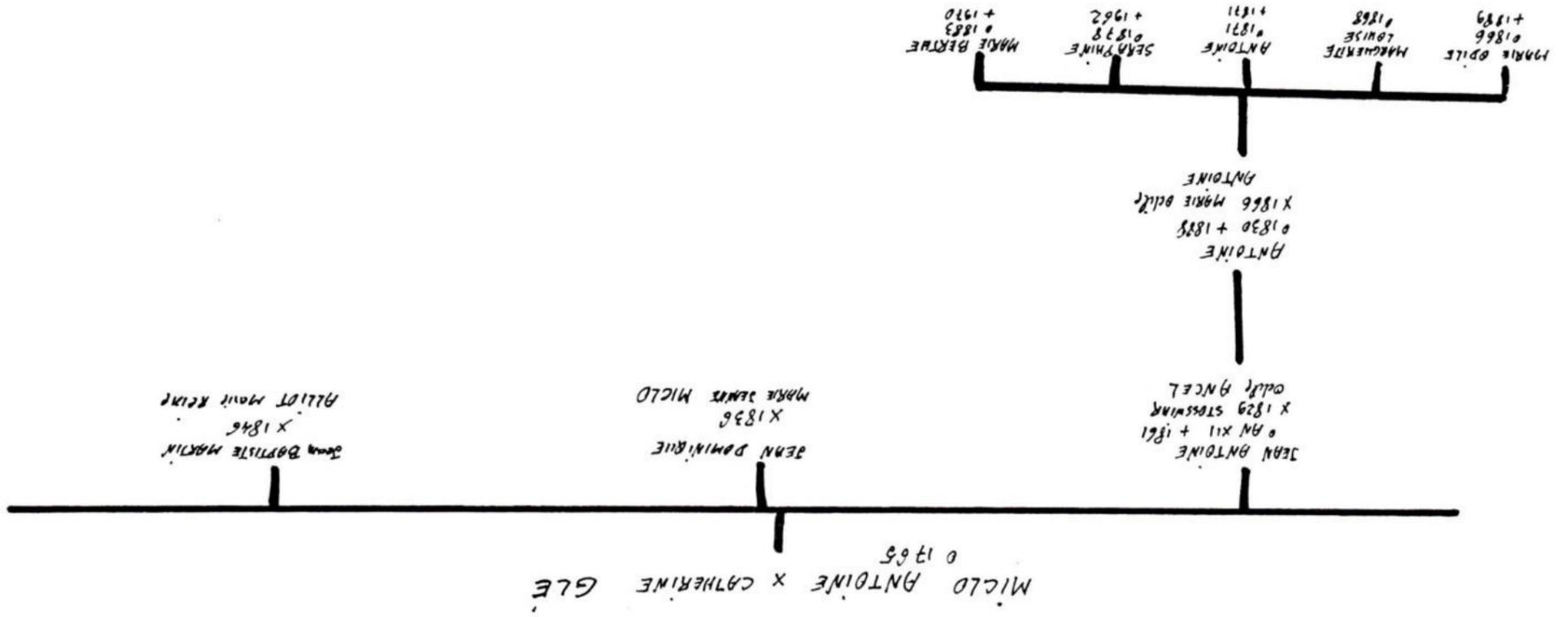
Familles alliées: Claudepierre, Balthazard, Ancel, Bedez, Antoine, Bally, Delacote, Ory, Olry, Guernay, Lemaire, Deparis, Henry, Blaise, Husson, Maire, etc...

(1) Sources : Registres paroissiaux  
Archives départementales 3E et 4E Val d'orbey  
Divers correspondants, qu'ils en soient remerciés,

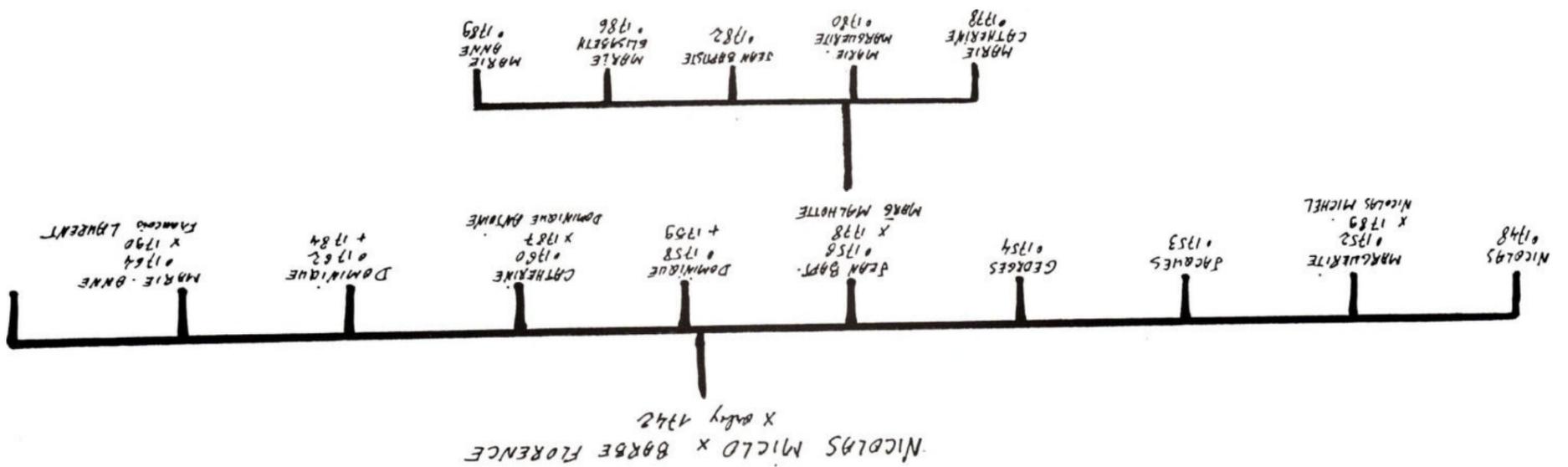
---:---:---:---



# PLANCHE 3



# PLANCHE 2



## CHRONOLOGIE DU BONHOMME

PHILIPPE JEHIN

**Préhistoire** : Reliant la plaine d'Alsace à la Lorraine, la vallée de la Béhine est fréquentée dès le Néolithique, comme en témoignent quatre haches trouvées en 1879 dans le ravin Beau-Séjour.

**1162** : Première mention du Judenbourg, ou Gutenbourg, forteresse sur un piton rocheux surveillant la route au resserrement de la vallée.

**1317** : Première communauté connue sous le nom de Judenshus " la maison des Judelin", au pied du château. Les clarisses d'Alspach doivent y entretenir un prêtre. Une hôtellerie " Au bon homme " accueille les voyageurs. Le rapprochement avec le passage ou établissement de Saint-Dié relèverait de la légende.

**1325** : Possession des seigneurs d'Eguisheim, puis de Ferrette, le village tombe dans les mains des Ribeaupierre qui le conservent jusqu'à la Révolution.

**1387** : Première dénomination du village en français : "*le passage desoubs lou chasteil dou Bonihomme*".

**1476** : Ouverture d'une mine de fer et exploitation d'une fonderie et d'une forge au Grand Pré.

**1551** : La seigneurie fait construire cinq nouveaux hauts-fourneaux en amont du village.

**1570** : Dénomination allemande Diedelshausen qui deviendra Diedolshausen.

**1640** : La population est décimée pendant la Guerre de Trente Ans. Des Lorrains s'installent dans le village abandonné. le péage est rétabli, signe de la reprise économique.

**1681** : Le Bonhomme compte 27 familles.

**1752** : Exploitation de mines de charbon.

**1758** : La poussée démographique du XVIIIe siècle provoque une fièvre de la construction. Les forêts sont défrichées, les versants se couvrent de fermes. On bâtit une église, la route Colmar- Col du Bonhomme est remise en état.

**1788** : Construction de la chapelle Sainte-Claire, au bord de la route du col. Le village a 800 habitants.

**1831** : Avec 1461 habitants, le Bonhomme atteint son maximum historique. Touché par l'exode rural, le village voit ensuite sa population décroître.

**1839-1948** : Construction d'une nouvelle route de Lapoutroie au col du Bonhomme.

**1858** : Incendie catastrophique d'une partie du village : quinze maisons, le presbytère et l'église sont détruits.

**1867** : Implantation d'une usine de tissage qui emploie plus de 120 ouvriers.

**1914/18** : La ligne de front passe sur le ban du Bonhomme. La population est évacuée. Les stigmates de la tête des faux rappellent les terribles combats qui se déroulèrent sur son sol.

**1939/45** : La seconde guerre mondiale n'épargne pas le village. Après 15 jours de combat, le 10 décembre 1944, le Colonel Bonjour à la tête du 3e Spahis Algériens délivre le Bonhomme.

**1958** : Fermeture de l'usine textile.

**1961/86** Les firmes SINPAL, SERGENT puis BRÄKER se succèdent, elles maintiennent pendant quelques années une activité industrielle. Mais les nouvelles exigences économiques ne sont plus favorables aux fonds de vallées.

**1977** : Fermeture de la dernière scierie.

**1990** : Le déclin de l'agriculture se poursuit depuis le début du siècle : on compte plus que 14 exploitations. La population s'élève à 650 habitants. Le Bonhomme essaie de retrouver une nouvelle vitalité avec l'exploitation de ses richesses forestières et le tourisme grâce à ses sites pittoresques et aux aménagements pour les sports d'hiver.

L'histoire du Bonhomme, de Lapoutroie, comme celle du pays welche, reste à faire. Les sources, quoique nombreuses et accessibles, n'ont pas encore fait l'objet de recherches approfondies. Quelques publications reprennent cependant les événements majeurs de son passé :

## Bibliographie :

OBERLE (Raymond) et SITTLER ( Lucien) : Dictionnaire des communes du Haut-Rhin - Colmar :Alsatia, 1981

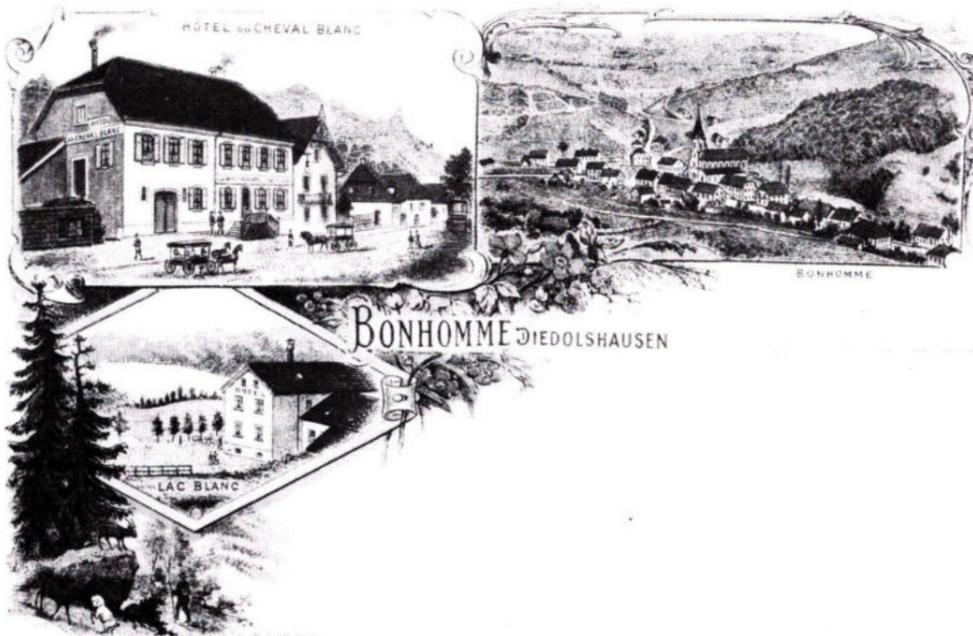
Encyclopédie d'Alsace ; - Strasbourg : Publitotal, 1984

GRAD (Charles) : Zig-zags à travers l'Alsace  
Strasbourg, Ed. Bauer, 1883

HEITZ (J.H.ED) : La terre d'Empire Alsace-Lorraine  
Strasbourg, Ed.Heitz & Mundel, 1901-1903

SCHERLEN (Auguste) : Perles d'Alsace T1  
Mulhouse , 1926

Société d'histoire du Val d'Orbey,  
Canton de Lapoutroie: Lapoutroie, croquis historique 1377-1981, 1981  
Le Bonhomme, croquis historique 1377-1981,



Le 30 juin 1990 en présence de Monsieur le Député FUCHS, de Monsieur le Conseiller Général DIDIERJEAN et d'une délégation des cinq municipalités du canton ont été inaugurés six panneaux historiques dans l'ancienne salle curiale de la Maison du Pays Welche à Fréland . Ces tableaux composés par les membres de la société ont été réalisés par Monsieur RIVIERE, héraldiste de Remiremont .

Les auteurs des chronologies ont souhaité y apporter quelques renseignements supplémentaires que la taille de ces panneaux ne permettait pas de rajouter . Il nous a paru intéressant de les publier dans le bulletin tout en encourageant nos lecteurs à visiter la Maison du Pays Welche et y admirer les originaux .

Soeur BEATRIX  
Virginie HAXAIRE  
Philippe JEHIN  
René PRUD'HOMME  
Charles SCHILLINGER

## CHRONOLOGIE SUCCINCTE DE LAPOUTROIE - SCHNIERLACH

VIRGINIE HAXAIRE

**Archéologie** : dérivation primitive de "Petrosa via", située sur une voie celtique qui suivait la rive droite de la Béhine ; Connue d'abord comme une cité romane où subsistait une influence gallo-romaine , la localité était dominée par le Faudé ( Faux Dieu ) où l'on a trouvé un bas-relief de l'époque

**1049** : Siècle d'une cour colongère, la seigneurie appartenait d'abord aux comtes d'Eguisheim.

**1100** : La comtesse Mathilde, veuve du comte d'Eguisheim fit don au couvent de Woffenheim ( St Croix en Plaine ) de l'église Ste Odile et de la cour domaniale avec sa dime .

**XIII** : Fief héréditaire habsbourgeois, il revint aux seigneurs de Ribeaupierre.  
"Sconerloch" faisait partie d'une des 4 paroisses de la seigneurie et juridiction du Hohnack .



# LA CHASSE DANS LE VAL D'ORBÉY

## SOUS L'ANCIEN REGIME

PHILIPPE JEHIN

Paysages, faune et flore appartiennent à notre patrimoine aussi bien que les châteaux, les dialectes et patois, la gastronomie... C'est parce que l'on s'en est aperçu trop tard, que risquent de disparaître les derniers ours des Pyrénées dont la sauvegarde soulève bien des débats. Dans le massif vosgien, d'autres animaux ont connu ou connaîtront un destin analogue malgré les tentatives de protection (*le Grand Tétràs*) ou de réintroduction (*le Lynx*). Le projet du parc animalier sur le ban de Fréland avec l'élevage d'espèces autochtones procède du même souci de conservation, doublé d'un objectif touristique.

Mais nos ancêtres des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ne partageaient pas cette préoccupation : la faune constituait alors une sérieuse menace pour eux, leurs troupeaux et leurs cultures. La chasse demeurait une activité indispensable non seulement pour protéger leurs maigres biens, mais aussi pour fournir un complément en viande à leur régime alimentaire qui en était trop souvent dépourvu.

" Les habitants du val ont aussi l'usage, la coutume et la franchise sur tout le gibier, sauf les cerfs, les chevreuils et les biches. La chasse de ces animaux leur est défendue aussi sévèrement que la Seigneurie le peut faire " (1). La seigneurie se réserve les cervidés et les sujets peuvent tuer toutes les autres espèces. Les Coutumes de 1564 apparaissent nettement plus restrictives : les Ribeaupierre interdisent la chasse des lièvres, des rapaces " *faulcons, vautours, espreviars* " et du gibier à plumes " *faisans bruyans et gelines sauvages* ". Des contraintes sont imposées pour les autres animaux. Les sangliers, grands destructeurs des champs de céréales et de pommes de terre (2), peuvent être abattus à condition d'envoyer au seigneur la tête, la patte avant-droite et trois côtes. Lynx " *luxes* " et martres sont obligatoirement donnés en échange de quelques pièces d'argent.

Plus de libéralités sont accordées pour la chasse des grands prédateurs, car loups et ours terrorisent troupeaux et populations. Le greffier de Munster note en 1662 " *dass man nirgends mehr sicher im Tal von Beeren, Wölfen und anderen schädlichen Tieren wohnen können* " (3). Les habitants du Val d'Orbey, comme tous ceux des Vosges et des autres massifs, leur font une chasse impitoyable, encouragés par les autorités :



Un garde-chasse se saisit d'un braconnier. B. N. Est.

" les dits sujets peuvent chasser ours, loups et renards, sans notre licence, quand il leur plaira, et s'ils prennent un ours, nous doivent envoyer la tête bien longue coupée et les quatre pieds pour notre doiture, mais les loups et renards sont à eux " (4). Les Seigneurs de Ribeaupierre tiennent une comptabilité des captures : 28 loups sont attrapés entre 1668 et 1718.

Une lutte sans merci est engagée contre les loups, terreurs des campagnes pour obtenir leur éradication de la région. Les paysans ayant tué des loups obtiennent des certificats : leur acte de bravoure mérite la reconnaissance de la communauté (5). Le dernier canidé est tué en 1911, mais l'animal venait de Lorraine ; le loup avait disparu du Val au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Quant aux ours, encore plus redoutés, leur présence semble probable jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Si l'on tue le dernier ours en Lorraine en 1709, dans les forêts situées entre Bussang et Ventron, une demi-douzaine est encore abattue de 1725 à 1755 dans le Val de Munster, le dernier plantigrade aurait été traqué en 1760 à Metzeral. Ces ours ont, sans aucun doute, erré sur les chaumes des Hautes-Hutttes ou dans les forêts d'Orbey. Face à la restriction progressive du droit de chasse, les habitants sont contraints au braconnage.

Les techniques de chasse demeurent variées, chasseurs et braconniers préfèrent des méthodes discrètes. Ainsi " Claude de Cristé d'Orbey a tendu des attrapes et ressorts de fer et a attrapé des renards et autres animaux " (6), ou " Jean Humbert, bourgeois de Fréland, qui a chassé et tendu des lacets aux galinottes dans la Moyenne Goutte " (7). La pose de petits pièges et de collets permet d'attraper lièvres et gallinacés surtout quand ils sont installés en très grand nombre. Un paysan de Faurupt est condamné à 10 livres d'amende en 1737 pour avoir tendu 200 lacets grâce auxquels il a capturé plusieurs grives (8). Cette technique semble aussi beaucoup plus discrète : petit gibier et garde ne les remarquent pas !

D'autres chasseurs dressent des filets dans lesquels vient s'enchevêtrer le gibier. Pour les animaux plus féroces, on préfère creuser des fosses d'où le loup, le sanglier ou l'ours ne parviendront plus à s'échapper. Ainsi pris, il est alors aisé de les achever. Le fusil est fréquemment utilisé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux Frélandais sont surpris à l'aube, armés chacun d'un fusil chargé de balles et gros plombs dans la montagne du Calblin. Ils prétendent y " chasser les sangliers qui venaient la nuit ravager leurs grains qu'ils avaient semencés dans ce canton voisin du ban de Keisersberg " (9).

La justice seigneuriale qui sanctionne ces deux paysans, défend en l'occurrence, les privilèges accordés aux locataires de la chasse seigneuriale. En effet, le droit de chasse, privilège seigneurial est loué à des bourgeois du Val, tel Maître Marco qui se plaint en 1765 de Claude

Rondeau qui " a vendu de ma chasse vers la Saint Nicolas ou la Saint Martin dernier un lièvre et deux perdrix à Sainte-Marie-aux-Mines " (10). La seigneurie entretient dans le Val d'Orbey plusieurs gardes-chasse chargés aussi de la surveillance des forêts. Ils dressent des rapports contre les délinquants et ces derniers sont traduits devant le gruyer, juge forestier représentant le seigneur, qui leur inflige des amendes. Mais le braconnage se poursuit dans toute l'étendue du Val.

Le Val d'Orbey reste une région très inhospitalière sous l'Ancien Régime. Une faune nombreuse et hostile représente un danger pour le bétail et les habitants. Les seigneurs de Ribeaupierre restreignent les droits de chasse concédés à leurs sujets qui ne conservent que la lutte contre les grands prédateurs : loups et ours. La chasse devient au cours de cette période, un privilège nobiliaire souvent exercé par les Ribeaupierre. Mais les Birkenfeld - Deux-Ponts, leurs successeurs préfèrent la céder à des notables qui s'acquittent des droits de location. Ces derniers n'hésitent pas à engager des poursuites contre leurs cobourgeois. Leur cupidité et la volonté de conserver jalousement leurs maigres privilèges constituent un moyen de limiter le braconnage et contribuent à accroître les tensions sociales au sein des communautés villageoises.

#### NOTES

- (1) Article 11 des Coutumes de 1513
- (2) Cultivée dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle
- (3) " Nulle part ailleurs, dans toute la vallée, on est à l'abri des incursions des ours, des loups et autres animaux nuisibles "
- (4) Article 23 des Coutumes de 1564
- (5) Voir Histoire et Histoires - Bulletin N° 9
- (6) ADHR 3 B 171 Val d'Orbey
- (7) ADHR 3 B 173 Val d'Orbey
- (8) ADHR 3 B 181 Val d'Orbey
- (9) ADHR 3 B 181 Val d'Orbey
- (10) ADHR E 1528

#### BIBLIOGRAPHIE

- BONVALOT (Edouard) - *Les Coutumes du Val d'Orbey*, Paris, 1864.
- JEHIN (Philippe) - *Les Forêts du Val d'Orbey au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, 1990.
- KAMMERER (Odile) - "*Le cheptel bovin dans le Val d'Orbey avant la Guerre de Trente Ans.*"  
*Histoire de l'Alsace rurale*, Strasbourg, 1983.
- MARTIGNY (F.A.) - "*L'Ours des Vosges*"  
*Dialogue Transvosgiens*, 5, 1987.

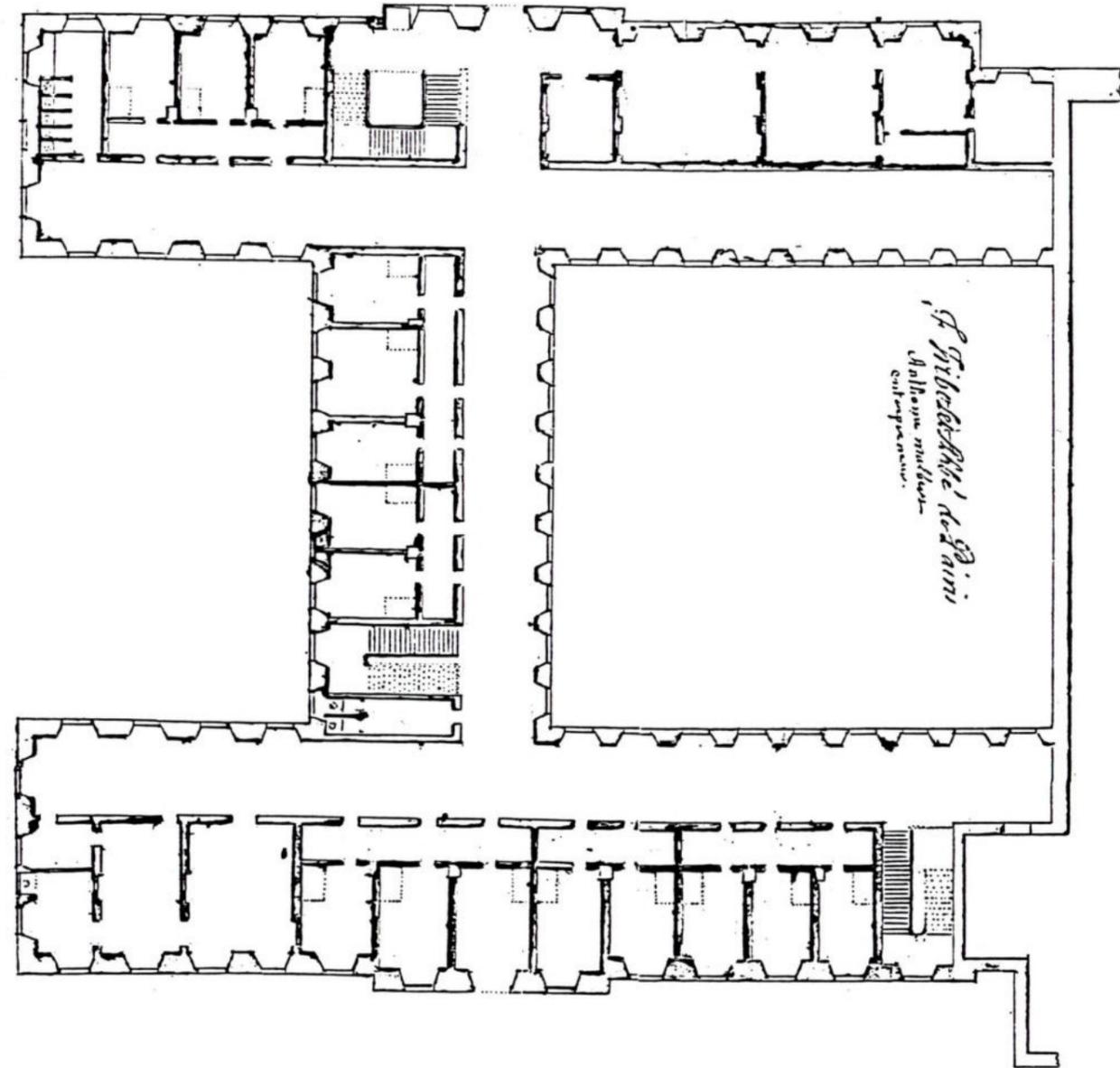
# INCENDIE DE L'ABBAYE DE PAIRIS LE 30 JANVIER 1753

CLAUDE MULLER

## RAPPORT ET PROCÈS-VERBAL

" Sur les réquisitions de l'abbé Mathieu Toussaint Tribout, abbé et des prieurs et religieux de l'abbaye de Pairis, nous soussignés, Joseph Charles Bantz, maître architecte, tailleur de pierre et maçon juré et Sébastien Volek, maître charpentier juré, tous deux bourgeois de la ville de Colmar et incorporés en la maîtrise établie en icelle, nous nous sommes transportés le 10 mars à Pairis, où étant et après une exacte visite et recherche, nous avons clairement et distinctement reconnu dans quel endroit l'incendie a pris son commencement et nous y avons remarqué avec commisération le grand dommage causé aux deux bâtiments, tant à l'abbatiale, dans laquelle le feu a pris et gagné le boisage et le lit dans la chambre où le sculpteur couchait et non pas dans son laboratoire où il travaillait et ce, par sa pure faute et négligence, ainsi qu'au bâtiment sur lequel s'est encore trouvé une grande quantité de bois de charpente, des planches, des madriers, de bois pour les échaffauts et autres semblables matériaux, et le feu ayant gagné ces sortes de matières combustibles a été rapide et de dans un temps que les eaux étaient fort petites et même gelées et qu'il y a eu encore peu de personnes pour secourir et que ceux qui y étaient n'ont pas pu s'approcher par rapport à la trop grande chaleur et au danger de périr dans les flammes, que les planchers et tous les appartements dans les trois étages qui étaient proprement boisés et garnis de toutes sortes de lits et meubles précieux ont été tous à la fois mis en flammes et notamment la grande cellerie et les vestiaires des religieux, ce qui a beaucoup augmenté le feu de manière que dans très peu de temps, non seulement tout le bâtiment de l'abbatiale : douze toises quatre pieds de longueur sur sept toises cinq pieds et six pouces de largeur et de trois étages de sept toises de hauteur jusque sous le toit a été totalement réduit en cendres au point qu'il n'a pas été possible de sauver aucun des meubles qui se sont trouvés dans les appartements de cette abbatiale, dont il y en avait huit au rez de chaussée, sept dans le premier étage et six dans le second outre les allées et galeries, mais encore le feu a pris en différents endroits à la fois, au nouveau et grand bâtiment de l'abbaye qui est tout près de l'abbatiale et avec une telle véhémence et rapidité que toute l'aile antérieure de cent quatre vingt pieds de longueur a été totalement réduite en cendres, ensemble douze ou treize appartements des religieux dans le dortoir de quarante pieds de longueur comme aussi toute la toiture jusque sur les voûtes ont été de toutes parts crevassées par la chute des murs et des cheminées et ont été tellement endommagées que pour

Calc: Andrien Nomenclature de l'Architecture  
 Sous l'égide de S S S  
 Commencé aux NDR



" PLAN DE RECONSTRUCTION DE L'ABBAYE "

la plus grande partie, elles ne peuvent être réparées que très difficilement ; les flammes que le vent a chassées de côté et d'autres ont aussi gagné le toit au-dessus de la bibliothèque qui en est pourtant bien éloignée, en sorte que tout ce bâtiment a extrêmement souffert du feu et notamment du côté de l'abbatiale ou par la véhémence du feu, les murs ont été calcinés, les pierres fondues et a même fait sauter les pierres de taille hors des piliers, mais encore bien plus dans l'abbatiale dans laquelle tout le rez de chaussée a été voûté et cependant le feu a été si violent que non seulement les murs, mais encore les pierres de taille ont été tellement ruinées qu'elles ne peuvent plus servir à aucun autre usage et si ces deux corps de logis devaient être rétablis au même semblable état qu'ils étaient avant ce malheur arrivé ainsi que la nécessité le requiert, nous, les susdits et soussignés maîtres architectes, maçon et charpentier, après une exacte visite, recherche détaillée et un calcul bien circonstancié au plus juste prix, avons estimé que ce qui concerne uniquement la maçonnerie et la charpente tant pour les matériaux et fournitures d'iceux que pour la main d'oeuvre, savoir pour l'abbatiale 36279 livres et pour le grand nouveau bâtiment 36049 livres. "

NOTES

ADHR, 22 H 3 (Archives Départementales du Haut-Rhin)



PORTAIL CLASSE MONUMENT HISTORIQUE

Date de la reconstruction de l'Abbaye au 18<sup>e</sup> siècle

## Histoire de tutelle d'un enfant de Fréland

### Joseph GORIUS (1699 - 1779)

### Procureur fiscal du Val d'Orbey

CHARLES SCHILLINGER

Joseph GORIUS reçoit le baptême à Fréland des mains de son oncle et curé de Fréland, l'abbé Jean DRAON, le 28 mars 1699. Il a pour parrain Joseph MASSON et pour marraine Marguerite DEBRIE. Trois grandes soeurs se penchent sur son berceau, Marie-Claire, baptisée le 16 juin 1684, Marie-Madeleine, baptisée le 9 mars 1687 et Marguerite, baptisée le 19 novembre 1693, qui décéda le 8 avril 1703.

Joseph est le fils de Jean GORIUS, officier, qui décéda le 21 février 1709, âgé d'environ 54 ans, et d'Agnès DRAON, soeur du curé.

Quelques mois après le décès de son père, le bailli réunit sept membres de la famille qui lui choisirent comme tuteur Sébastien THIRIET, son beau-frère. Celui-ci avait épousé en avril 1701 sa soeur aînée Marie-Claire et demeurait à Fréland dans une belle propriété avec trois enfants : Jean, Marie et Anne.

En avril 1712, Joseph est mis en pension chez le sieur MICHEL à Colmar au tarif de 5 écus par mois, pour accomplir sa scolarité. Le libraire de la ville lui avait fourni des livres, des plumes et un écritoire pour 342 rapps. Pour ses menues dépenses, son tuteur lui avait avancé 180 rapps et régla sa pension jusqu'au 8 septembre.

Pour les congés de Pentecôte (3 jours) et les vacances d'automne du 8 septembre au 18 octobre 1712, le garçonnet revient à Fréland. Ses cousines sont fort jeunes et il ne faut pas réveiller le petit Joseph THIRIET qui vient d'avoir un mois. Il ne fut certainement pas fâché d'être reconduit le 19 octobre chez le Sieur MICHEL à Colmar pour une nouvelle année scolaire. La pension se montait à 16 livres par mois. L'élève est assez brillant et durant ses temps libres apprend à jouer de la flûte, instrument que le tuteur lui acheta pour 162 rapps.

Après les vacances de printemps, début mai 1713, le mineur retourne en pension chez un boucher de Colmar, le Sieur BISCHOFF, qui l'hébergea à raison de 20 livres par mois, jusqu'au 28 août 1713. Il suit avec application les leçons de ses maîtres et participe à raison d'un écu à la fête du Régent.

Le 28 août, Joseph retrouve sa famille à Fréland pour les grandes vacances qui durèrent jusqu'au 16 octobre 1713. Ce jour là, Sébastien THIRIET conduit Joseph à cheval à Ensisheim où il fut confié au Sieur NOEL qui demandait 9 écus par mois pour la pension. Il suivait l'enseignement des Jésuites, car une aumône fut versée au " Régent de la Congrégation ".

Le 9 avril 1714, pendant les vacances de Pâques, il choisit une perruque à Colmar, achète des livres et de menus objets avec son argent de poche, 3 livres que lui avait données son tuteur.

Pour rejoindre Ensisheim, où l'accompagna Claude COUTY, il reçut 27 sols pour les menues dépenses. A cette époque Joseph portait perruque. Le garçon souffre de son isolement, il fait une fugue qui affole son logeur qui en avise par express le tuteur. Celui-ci le ramena de Fréland à la pension les 12 et 13 juillet 1714, avec dans ses bagages du papier et de l'encre.

Ce n'est que le 8 septembre que Sébastien THIRIET revient chercher son jeune beau-frère à Ensisheim pour Fréland. Ce voyage prit deux jours et coûta 90 rapps.

Trois semaines après, le 29 septembre, sur l'insistance de l'adolescent, il accepte de lui acheter un fusil avec une demi-livre de poudre et une livre de plomb, soit 432 rapps pour le fusil et 108 rapps pour le reste. Evidemment ce qui était à prévoir arriva et d'un malheureux coup de carabine, des carreaux furent brisés chez le voisin. Martin GASSER se fit rembourser la réparation des dégâts le 25 novembre, il y en avait pour 517 rapps, soit presque la valeur de l'arme et des munitions.

Le 18 octobre 1714, c'est la rentrée des classes. Joseph prit pension à Colmar chez Philippe RECH, son logeur, qui demandait également 9 écus par mois. Le jeune homme suivait alors des cours de philosophie, et le livre dont il avait besoin en classe coûta 225 rapps. C'est comme d'habitude à Fréland qu'il retourne pour les huit jours de congés du carnaval de 1715, pour les quinze jours de vacances donnés à Pâques et les congés d'été à partir du 26 juillet. Joseph a 16 ans et son beau-frère l'autorise à participer à la fête d'Aubure où il dépense un florin.

Du 16 août au 7 septembre, nous perdons sa trace. Nous le retrouvons à nouveau chez son tuteur qu'il quittera le 4 novembre pour s'installer à Colmar chez le Sieur HUGUET, pension qu'avait découverte le tuteur, lors de son déplacement du 16 octobre. Le 12 novembre, Joseph acheta à la librairie PETIT à Colmar pour 2 708 rapps, du matériel scolaire.

Le 9 décembre 1715, Joseph muni de ses diplômes, quitte définitivement Colmar et rentrait à Fréland avec son tuteur pour assister le 12 au compte rendu de sa tutelle.

Le lendemain, 13 décembre, il se présenta chez le Sieur GERBER à Ribeauvillé et effectue de nombreux déplacements entrecoupés de séjours à Fréland pour traiter d'une pension éventuelle. Le tuteur a payé 2 florins pour 8 jours de pension à Madame GERBER, mais nous ne situons pas ce séjour, car du 10 au 19 décembre, Joseph est à Fréland. Du 20 au 24 décembre, avec son ami Jean HERQUE, et se rendit à Bousmont en Lorraine " pour aller chercher condition " disait-il, et du 24 décembre au 30 décembre, il est à Fréland.

Du 30 décembre 1715 au 24 février 1716, nous perdons sa trace, puis nous le retrouvons chez son tuteur jusqu'au 27 mars.

Du 28 mars 1716, jour de ses 17 ans, au 27 avril, Joseph s'absente, et c'est à son retour, qu'apprenant l'idylle sérieuse du jeune homme, Sébastien THIRIET, lui offre un repas composé d'un pot et demi de vin et du pain pour 90 rapps.

Du 27 avril au 12 mai, il est à Fréland où vraisemblablement se traitèrent les promesses de mariage.

Du 12 mai au 18 mai 1716, nous ne savons pas où était Joseph. Du 18 mai au 6 juillet, il est à Fréland et c'est le 18 juin qu'il effectue une randonnée avec sa " prétendue " à Gérardmer et qu'il y dépense 225 rapps. Elisabeth TISSERAND avait déjà 23 ans et Joseph lui n'en avait que 17. Quelques jours après, le 22 juin, il s'acheta à Kaysersberg, des habits pour la noce (225 rapps) et déboursa pour la " délivrance " en Lorraine, 4 livres.

Quelque temps après, le tuteur achetait pour son mineur et son épouse 2 paires de souliers pour 3 florins 8 batz 1 rappe.

Compte que rend Sébastien THIRIET, officier de Fréland, en qualité de tuteur de Joseph GORIUS, fils mineur de feu Sieur Jean GORIUS, vivant officier de Fréland.

#### NOTES

A.D.H.R. Comptes de tutelle - 3 B 397/6 Val d'Orbey

# LE TRESOR LACTE DES VOSGES

VIRGINIE HAXAIRE

Qui ne se souvient pas des lundis d'antan où, nombre de nos ancêtres, cultivateurs-marcaires, venaient livrer leur production hebdomadaire de munsters au village ?.

Précisément, c'est au travers de la singulière histoire de mon grand-père, Xavier HAXAIRE, enfant du pays, Lapoutroyen d'adoption que j'évoque en filigrane, l'un des missi dominici de notre gastronomie, j'ai nommé le trésor lacté des Vosges : notre fameux munster-géromé.

Mais, au delà, d'un savoir faire ancestral, perpétué de génération en génération, par des hommes et des femmes de notre vert canton, s'éveille le témoignage ostentatoire d'une science fromagère, d'un beau métier: celui d'affineur, que parrainent nos us et coutumes welsches.

"Mon grand -père François Xavier HAXAIRE est né le 29 mars 1899 à Colmar. Il était le fils adoptif de Jean Joseph HAXAIRE né le 4 novembre 1847 à Orbey (Busset), cultivateur - marcaire et de Marie-Louise née HAXAIRE, son épouse. Ses parents avaient élu domicile à Lapoutroie, plus précisément au lieu dit " Barischire "1. Comme, presque toutes les maisons de la montagne, cette demeure était protégée par un toit de chaume et la face tournée vers le haut de la vallée était revêtue de bardeaux pour l'abriter des intempéries.

( La ferme comprenait une étable surmontée d'un grenier à foin permettant ainsi d'y loger l'unique vache que possédait la famille ).

Mon parent, (tout comme l'ensemble des enfants Alsaciens et Lorrains depuis 1871), suivit son enseignement primaire en langue allemande devenue presque exclusive en ce début de siècle.

<sup>1</sup> étymologie de cette annexe : vient de l'allemand BERG-SHEUER : grange de montagne - barischira

DÉPARTEMENT d'Alsace  
ARRONDISSEMENT de Colmar  
St. MARIE  
Orbey

SERIE N° 226  
Profession: Marcaire, Valet de ferme

A Orbey le 27 juillet 1871.

SIGNALEMENT :  
Le nommé Haxaire  
Jean Joseph, fils de  
Jean Joseph et de Mar-  
quante Claude Pierre  
né le 4 novembre 1847  
Né à Orbey  
Département du Rhin -  
Demeurant à Orbey  
rue Busset  
no ... ayant justifié de  
son identité et de sa position, a  
obtenu le présent livret con-  
tenant quatorze feuillets cotés

et parafés par premier et dernier, sur (1) *le vu*  
*Dulongpiapriès*  
à la charge par *lui* de se conformer aux lois et  
règlements concernant les ouvriers.  
Le porteur (2) *est* occupé en qualité d'ouvrier (3) *par*  
*son père*

Signature de l'ouvrier :



(1) Indiquer, s'il y a lieu, les pièces produites.  
(2) Est ou a été.  
(3) Attaché à un seul établissement, chez le sieur...  
demeurant à... rue... n°... ou travaillant pour plusieurs patrons

Le Saigneur Joseph Haxaire,  
cultivateur à Orbey, déclare que  
mon fils Joseph Haxaire, cultiva-  
teur et marcaire, a toujours travaillé  
chez moi à mon entière satisfaction  
et qu'il me quitte ce jour, libre  
d'engagement,  
Orbey, le 27 juillet, 1871.

Haxaire Joseph  
pour légalisation  
le 27 juillet 1871  
Le Maire absent  
Le Secrétaire  
*Buis*



Livret d'ouvrier  
de Jean-Joseph HAXAIRE  
(Marcaire - Valet  
de ferme)  
date: 1871

Mais la langue maternelle pour ce petit Lapoutroyen demeurait le français, voire le patois welsche fréquemment parlé à la maison. Ses études furent couronnées par l'obtention du "Schulentlassung - Zeugnis" le 19 mars 1913, qui correspond à notre ancestral certificat de fin d'études.

A la déclaration de la Grande Guerre, tous les hommes valides étaient partis ( on dénombre 400 mobilisables âgés de 18 à 45 ans au village ), les femmes, les enfants et les vieillards s'acquittèrent tant bien que mal de rentrer les récoltes. Xavier et maman Marie Louise étaient de ceux-ci;

Le commerce était bien calme et le peu de denrées alimentaires était distribué parcimonieusement contre des cartes d'alimentation.

En 1917, alors âgé de 18 ans, il fut incorporé pour servir dans l'armée allemande et affecté dans la section de "Minenwerfen". Blessé et fait prisonnier par les troupes anglaises, le 8 octobre 1918 aux environs de Cambrai; il fut alors dirigé sur Rouen et Le Havre. Le 11 novembre 1918 les troupes françaises le prirent en charge et le conduirent au dépôt des Alsaciens -Lorrains à Saint Rambet sur Loire. Quinze jours plus tard, il était libéré.

Néanmoins, si un certain novembre, la seule cloche qui nous restait sonna l'armistice, prenant à témoin la montagne de son allégresse; pour Xavier, l'heure du retour définitif fut retardée. En effet, jusqu' au mois de Juin 1920, il effectua son service en tant que soldat de première classe au 42<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Belfort.

Arrêtons-nous quelques instants sur cette page d'histoire, laissons nous bercer par les souvenirs de son fils, Jacques et ceux que nous devons de bouche à oreille de nos ancêtres.

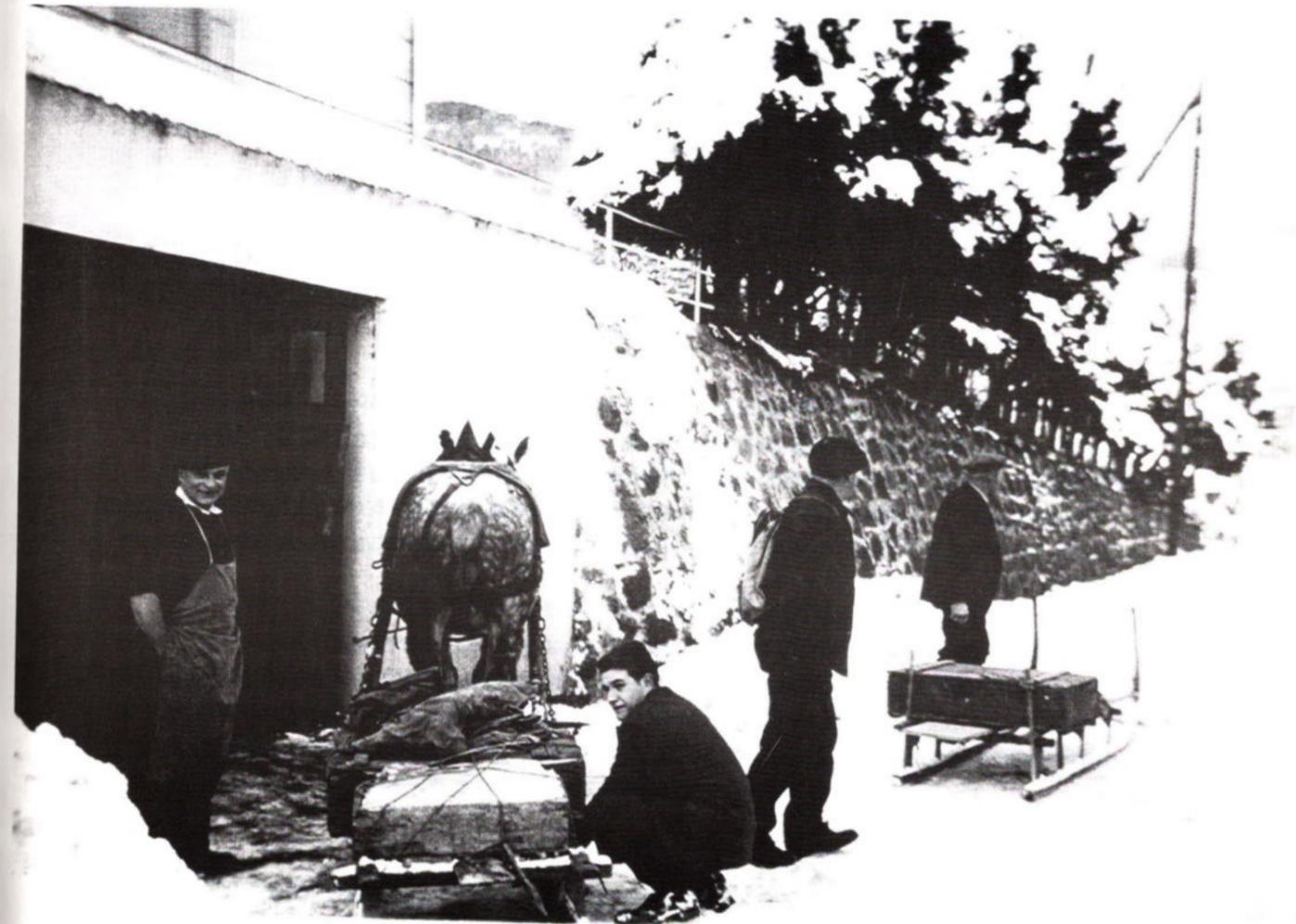
\*

Pourrais-tu nous décrire quelle était la vie de ton père au pays après trois années d'absence ?

Comment s'organisaient ses journées ?

Dès son retour en juillet 1920, mon père s'occupa de l'exploitation familiale. Il travaillait par ailleurs, en tant que journalier ( il remontait la terre dans les champs ).

Sa famille, quoique de condition modeste parvenait à joindre les



*Réception de blancs à fromage,  
livrés par les fermiers le lundi à Lapoutroie,  
le mercredi à Gibey.*

“deux bouts”. (Jean-Joseph HAXAIRE possédait un atelier où il fabriquait des râteaux, des manches de faux, etc . ) Malgré le peu de superficie de l'exploitation et la possession d'une seule vache laitière, les soins attentionnés et la compétence du jeune homme permettaient de fabriquer un nombre plus important de fromages qu'à l'accoutumée.

De quoi se composait l'ordinaire de son repas ?

Mon père disait en plaisantant qu "un jour il mangeait des pommes de terre avec de la "compiche" et que le lendemain, il y avait de la "compiche" avec des pommes de terre. Exception était cependant faite le dimanche, où l'on consommait le traditionnel pot au feu. Pourtant n'omettons pas de mentionner pas la "brocette": sous-produit du petit-lait réchauffé, qui diversifiait quelque peu l'alimentation journalière.

Est-ce que ton père fabriquait quotidiennement du fromage ?

Mon père fabriquait du munster après chaque traite . Celui-ci était conservé momentanément à la cave, avant d'être porté chaque lundi à dos d'homme jusqu'au village.

Y avait-il un acheteur local ?

Effectivement, un marchand de fromage commerçait dans chaque village. A Lapoutroie, mon père avait un commerçant attitré dénommé "Courvoisier". Cependant, d'autres acheteurs habituels de la plaine lui faisaient concurrence ; il faut noter qu'on parle déjà de clients attitrés et d'acheteurs habituels.

Le munster-géromé était-il vendu affiné lors de sa commercialisation ?

Du fait de sa fabrication quotidienne, le munsters se vendait à différents stades de sa maturation lors de sa commercialisation hebdomadaire.

Que dire de son prix ?

Son prix variait dans de fortes proportions. Car, en l'absence de planification, on observait un cycle naturel de vèlage au début du printemps. De plus, l'inexistence de moyens de stockage et une plus forte demande au moment de faible production (en automne, lors des vendanges) faisaient fréquemment tripler le prix du fromage. D'ailleurs, toujours en relation avec le rythme des saisons et la demande du consommateur, certains producteurs conservaient plus longtemps leurs fromages afin qu'ils se valorisent.

Ce fromage était-il expédié ?

Oui, régulièrement ; soit par les charretiers, soit par le chemin de fer existant depuis 1885 à Lapoutroie.

\*

En 1929, le 24 décembre fut déposé au registre de commerce, la fondation d'un commerce de fromage. Xavier quitta alors la Barischire pour s'installer au village. En 1933, il s'installa définitivement au 101 Grand-rue<sup>2</sup>, avec une bonne, un valet et un cheptel de 9 vaches. Pour concrétiser son établissement commercial, Xavier acheta sa première camionnette de marque "Chenard & Walker". Ainsi, l'achat et les livraisons de fromages étaient facilités.

C'est principalement dans les Vosges que mon grand-père orienta ses tournées, il n'avait pas d'habitude et recherchait plutôt des fournisseurs de fromages. Quoiqu'il en soit, il faut souligner que Xavier ne pratiquait pas de commerce et de vente au détail, ne faisait pas de marché hebdomadaire; c'est en tant que négociant en fromage qu'il professait.

Comment s'organisait la commercialisation ?

Dans la majorité des cas, les fromages étaient directement commercialisés, à des jours désignés lors de tournées dans toute l'Alsace ( Saverne, Colmar, Guebwiller, Cernay ).

Pourrais-tu nous décrire la cave d'affinage de ton père ?

C'était une cave voûtée d'une superficie de 80 m<sup>2</sup> environ, éclairée faiblement par une ou deux ampoules. Des rayonnages en planche de sapin et une balance à bascule ( un seul plateau ) composait l'ameublement sommaire de ce lieu souterrain. Outre les inconvénients corrélatifs à cet endroit humide, il fallait s'ingénier en été à résoudre le problème des mouches.

De quelle manière s'effectuait l'affinage des munsters ?

Mon père achetait les blancs à munster à divers stades de maturation. Véhiculés à l'aide d'une schlitte ou transportés sur un traîneau tiré par un équidé en hiver par le fermier ; les fromages étaient conditionnés dans des caisses de bois garnies de papier qualité "parchemin blanc" (afin de protéger la marchandise) .L'exploitant livrait généralement le fromage blanc salé ou à peine "rousseau". Déballé, puis posé à nu sur des planches de bois de sapin, le

<sup>2</sup> Ancien bistrot " Au lion d'or "



## Fête de la Libération et de la Victoire

organisée par le Comité de la Résistance avec  
le concours de la municipalité

Sous le haut-patronage de M. le Préfet du  
Haut-Rhin et de la haute autorité militaire  
de M. le Général Bapst,  
commandant la subdivision du Haut-Rhin

le 1<sup>er</sup> Juillet 1945  
à LAPOUTROIE

M E N U



du Banquet

L'Assiette à l'Anglaise

Le Pâté à la Française

La Jardinière à l'Alsacienne

La Noix de Veau à l'Américaine

Les Pommes Bataille

Le Fromage de Lapoutroie

La Glace à la Russe

### V I N S

Riesling de Riquewihr

Pommard

Mousseux d'Alsace

Café du Poilu

arrosé d'eaux de vie du pays

fromage mûrissait progressivement dans la cave selon des conditions optimales de températures avoisinantes 10°/13° et la qualité des soins attentionnés du fromager.

Le munster-géromé est un fromage à croûte lavée, largement envahi par le "rouge"; mon père cherchait avant tout à affiner un fromage d'une parfaite qualité, préservant la particularité de chaque produit, afin de satisfaire amateurs et gourmets avertis du véritable munster-géromé et par ce biais, sa clientèle. Le fromage était lavé, frotté sur toutes ses faces et retourné tous les deux jours. L'affinage était terminé en quatre semaines et le munster présentait alors une palette de nuances de couleurs variant de l'orange pâle au rouge vif.

Le fruit de son commerce souffrit-il lors de la dernière guerre ?

Quand éclata le second conflit mondial, mon père fut contraint de stopper ses activités. Mobilisé le 27 août 1939, il fut affecté au 71<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Le 7 juillet 1940, alors en captivité, il fut renvoyé dans ses foyers en tant qu'Alsacien-Lorrain. Durant l'occupation, son commerce n'était plus autorisé; il devint dès lors simple commis ramasseur pour le compte de la coopérative allemande des producteurs de Colmar.

Marié depuis février 1935 à une femme de "l'intérieur" (Vosges : Corcieux), il avait cependant songé à s'expatrier en "Vieille France", par delà la ligne bleue des Vosges. Aussi, avait-il déposé en décembre 1940 au registre de commerce de Saint-Dié, une déclaration concernant le commencement d'exploitation d'un établissement commercial, mention "vente de fromages" et dont l'adresse était Corcieux, lieu-dit "Haut de Bermont", c'est à dire le hameau où était née ma mère.

En outre, Xavier, de par son travail, jouissait d'une certaine liberté, voire autonomie vis à vis des autorités allemandes. Très tôt, il fit partie d'une filière de passeurs d'évadés et devint le responsable actif de la résistance intérieure française locale. Le 8 décembre 1944, Lapoutroie fut libérée et mon père reprit graduellement son commerce d'avant-guerre.

De quelle manière observe-t-on le marché de munster-géromé après la guerre ? Y eut-il des changements importants qui permutèrent les données existantes ?

Conjoncturellement, il faut parler de déclin. Les causes de régression de la production fermière sont nombreuses; le fromage de munster-géromé est avant tout une denrée très sensible, exigeante en rendement-travail. Le goût de la clientèle allant au lendemain de la guerre vers des produits standards, a donné le coup de grâce à une multitude de produits de qualités trop différentes

Probablement, les facilités de transports compromirent le traditionnel débouché, le vignoble et la plaine d'Alsace par l'introduction de fromages d'outre- Vosges. Ainsi, les méthodes de production, les moyens commerciaux, ainsi que les habitudes des consommateurs, se sont mutuellement influencés. Toutefois, cette évolution a affecté notre traditionnel atelier familial du fromage de munster fermier. Dans le canton de Lapoutroie, 80 % au moins des exploitants ont cessé de produire du fromage, livrant leur lait à des laiteries industrielles ou des coopératives laitières.

Au lendemain de la guerre, j'ai pour mémoire l'usine RENTZ à Xertigny (Vosges) qui produisait un fromage pasteurisé. Ce type de fromage a alors inondé le marché fromager.

Le munster-géromé laitier issu de telles laiteries industrielles, (où toutes les fantaisies du consommateur en matière de goût peuvent être plus facilement satisfaites, sa constante fabrication, son prix plus compétitif) eurent pour effet de provoquer une âpre concurrence aux munsters fermiers Alsaciens. D'ailleurs, l'entreprise paternelle fit également les frais de cette mutation et perdit des clients.

Quelle politique de réorganisation adopta "grand-papa" ?

En premier lieu, mon père améliora la structure de son commerce. Dès l'année 1947, il fit l'achat d'un camion plus puissant de marque "Hotschkiss". Au sein même de sa cave, il installa une chambre froide; ainsi stockait-il dans de meilleures conditions de conservation les munsters. Par ailleurs, il orienta progressivement ses achats vers des munsters blancs fabriqués en laiteries.

A qui ton père achetait- il ses fromages ?

Principalement, à des paysans domiciliés au bas du village: Woindrick, Dumoulin, Millon, Henry, Didierjean, Gaudel. Mais c'est également de cette époque que débuta l'achat de fromages dans les petites fromageries des Vosges (Jarret- Monpatelize, Idoux- La Salle, Noble- Raon l'Etape). Contrairement à l'heure actuelle, chaque prix d'achat du fromage était marchandé en discutant avec le fermier.

Géographiquement parlant, quel était le secteur d'activité de " grand-papa" ?

Celui-ci était limité essentiellement au Haut-Rhin (Colmar, Mulhouse, la plaine et le vignoble).

A quelle catégorie commerciale appartenait ses clients?

C'étaient des détaillants (épiciers locaux) et des grossistes (Henn Cernay, Wassner Guebwiller, Rhomer Mulhouse, Bohn Saverne, Ringenbach Mulhouse, Lapp Colmar, Claudel Colmar).

ET toi -même, à quand date ton apprentissage au côté de ton père ?

Dès mon plus jeune âge, en juillet 1952, j'avais alors 17 ans.

\*

La plume qui caresse le papier rend hommage et juste respect à tous ces fils de la terre, à tous nos humbles ancêtres welsches qui, malgré les vicissitudes socio-économiques, ont élevé le munster-géromé à son digne rang, celui d'un authentique trésor lacté, millésimé par XIII siècles d'existence.



# INDUSTRIE ET COMMERCE DANS LE VAL D'ORBÉY SOUS LE DIRECTOIRE

YVETTE BARADEL

Au début de la Révolution lorsque l'Assemblée nationale constituante réforma l'administration de la France, le Val d'Orbey, de bailliage de la seigneurie de Ribeaupierre devint un canton dont le chef-lieu était Kaysersberg. En 1796 la commune de La Poutroye remplaça Kaysersberg et désormais le canton compta cinq communes : La Baroche, Le Bonhomme, Fréland, La Poutroye et Orbey. Nous adoptons ici pour le nom des communes l'orthographe employée à l'époque.

On a l'habitude de voir dans les habitants du Val d'Orbey d'alors une population vivant essentiellement d'agriculture et d'élevage. En réalité d'autres occupations très diverses avaient leur place. Nous nous en apercevons en parcourant les états des patentes qui ont été conservés. Cet impôt avait été créé en 1791, supprimé au début de la Convention en 1792, rétabli par la Convention thermidorienne en 1795 et réorganisé par le Directoire par la loi du 1<sup>o</sup> brumaire an VII (22 octobre 1798). Il frappait les activités artisanales, de commerce et de certaines professions libérales.

Les documents les plus anciens dont nous disposons sont un registre d'inscription des patentes qui couvre l'an V et deux états, l'un de l'an VII et l'autre de l'an VIII (1). L'étude de ces trois documents nous instruit de la diversité des activités artisanales et commerciales du Val de 1797 à 1800.

## I - LA VARIÉTÉ DES ACTIVITÉS :

Quelle était l'importance de ces activités dans le Val en considérant chaque commune ?

	Population		Nombre de patentes	
	An VII	An V	An VII	An VIII
La Baroche	1 497	20	22	19
Le Bonhomme	1 018	43	39	31
Fréland	1 474	62	57	44
La Poutroye	2 008	80	73	66
Orbey	4 380	120	107	95
	<u>10 377</u>	<u>325</u>	<u>298</u>	<u>255</u>

Ne connaissant pas le nombre des feux mais seulement la population globale (2), nous comparerons le nombre des patentés à cette dernière. Les patentes de l'an V que nous choisissons parce qu'elles sont les plus nombreuses représentaient un taux de 3,1%. Le taux variait suivant les communes : 4% pour Fréland, Le Bonhomme et La Poutroye, 2,7% pour Orbey et 1,3% pour La Baroche. Nous pouvons en déduire que, proportionnellement, les deux communes d'Orbey et de La Baroche étaient plus exclusivement agricoles. Il est bien entendu d'ailleurs que les détenteurs de patentes devaient avoir pour la plupart, à côté de leur activité artisanale ou commerciale, quelques champs et quelques bêtes.

Il est intéressant de remarquer sur le tableau la diminution du nombre des patentes entre l'an VII et l'an VIII. Cela s'explique par le marasme économique qui a sévi à l'époque à la suite de la suppression du papier-monnaie le 30 pluviôse an IV (19 février 1796). Comme l'or et l'argent se cachaient, le manque de moyens de paiement paralysait les ventes et le commerce en général.

La loi sur les patentes avait distingué sept classes de professions et l'impôt qui les frappait s'échelonnait de 3 francs à 500 francs. Dans le Val d'Orbey l'éventail des patentes était plus restreint et allait de 3 francs à 43 francs. Il est possible de les grouper en trois ensembles : les patentes les plus élevées, entre 16 et 43 francs, les patentes moyennes, entre 6 francs et 12 francs et les patentes les plus faibles de 3 et 4 francs. Ces catégories de patentes se répartissaient de la manière suivante :

	An VII		An VIII	
	Nombre	%	Nombre	%
16-43 francs	63	21%	47	18,5%
6-12 francs	99	33%	88	34,5%
3-4 francs	136	46%	120	47%
	<u>298</u>		<u>255</u>	

Les patentes les plus élevées et les moins nombreuses, comme on peut s'en douter, frappaient certaines professions libérales. C'était le cas de deux notaires et de deux huissiers qui résidaient à La Poutroye. Elles frappaient aussi les aubergistes, certains marchands forains avec voiture, les marchands merciers, les marchands de bétail, les huiliers et un fabricant de porcelaine résidant à Pairis dans la commune d'Orbey. Ceux qui payaient les patentes moyennes étaient les officiers de santé donc d'autres membres de professions libérales, les cabaretiers, les meuniers, certains artisans du bois : charpentiers, menuisiers, charrons, des artisans de l'alimentation : les boulangers. Enfin les faibles patentes s'étendaient sur le petit commerce : marchands de beurre et de volaille, marchands de tabac puis sur le reste des artisans : artisans du fer : maréchaux-ferrands, cloutiers, artisans du vêtement : tailleurs d'habits, couturières, cordonniers et d'autres comme les vitriers et les tailleurs de pierre. C'est aussi dans ce dernier groupe que l'on trouvait une catégorie assez nombreuse à savoir les ouvriers du textile, essentiellement les tisserands.

Ainsi se dessinait une hiérarchie du monde du travail à côté de la masse de ceux qui étaient exclusivement paysans : au sommet certaines professions libérales : notaires, huissiers, quelques marchands : marchands merciers, marchands forains et marchands de bétail et à la base, les ouvriers du textile, des artisans et de petits commerçants.

Nous entrevoyons, dans cette hiérarchie des métiers, différentes branches d'activité dont nous allons essayer de mesurer l'importance.

	An VII		An VIII		Indice 100=An VII
	Nombre	%	Nombre	%	
Prof. libérales	7	2%	7	3%	100
Aubergistes et cCabaretiers	62	21%	46	18%	74
Commerce	43	14%	30	11,5%	70
Artisans	98	33%	94	37%	96
Meuniers et Huiliers et Scieurs et Fabricants	29	10%	30	11,5%	103
Ouv. du textile	<u>59</u>	<u>20%</u>	<u>48</u>	<u>19%</u>	<u>81</u>
	298	100%	255	100%	

Le groupe le plus nombreux était celui des artisans suivis par les aubergistes et les cabaretiers, puis par les ouvriers du textile et enfin par les commerçants. Les moins nombreux étaient ceux que l'on qualifiera de petits industriels : meuniers, huiliers, scieurs, fabricants ainsi que les membres des professions libérales. En considérant de plus près l'évolution des chiffres de ces groupes entre l'an VII et l'an VIII nous remarquons que c'était surtout le commerce qui avait souffert de la crise ainsi que les aubergistes et les cabaretiers.

Si tous les villages renfermaient ces types d'activité, on les y comptait dans des proportions variables. C'est d'ailleurs ce qui faisait leur originalité. Ces différences apparaissent quand on fait la moyenne des patentes.

	Moyennes des patentes (en francs)	
	An VII	An VIII
La Baroche	4,9	5
Le Bonhomme	11,5	8,2
Fréland	5,3	5,5
La Poutroye	8,5	8,3
Orbey	7,4	7,3

Le Bonhomme avait la moyenne la plus forte. Cela s'explique par la résidence dans la commune de trois marchands forains avec voiture qui payaient chacun 43 francs, d'un colporteur avec balle qui en payait 20, de deux marchands merciers, de quatre marchands de bétail et enfin de quatre aubergistes qui tous versaient entre 16 et 22 francs. L'activité commerciale paraissait donc florissante. Cela tenait probablement à la situation géographique de la commune qui se trouve sur la route d'Alsace en Lorraine par le col du Bonhomme. Ces commerçants devaient traiter des affaires sur les deux versants vosgiens et servir souvent d'intermédiaires.

Une différence de 3 francs sépare en l'an VII la moyenne du Bonhomme de celle de La Poutroye. Celle-ci est suivie de près par la moyenne d'Orbey. Ces deux communes, en effet, présentaient l'éventail de toutes les activités que l'on pouvait trouver dans le canton. Mais il n'y avait pas similitude comme nous le voyons sur le tableau suivant:

Les activités à La Poutroye et à Orbey en l'an VII

	La Poutroye		Orbey	
	Nombre	%	Nombre	%
Professions libérales	4	5%	2	2%
Aubergistes	13	25%	6	17%
Cabaretiers	5		12	
Meuniers	5		9	
Huiliers	1		2	
Fabricants	2	11%	1	13%
Scieurs			2	
Commerce	6	8%	20	19%
Artisans	24	33%	25	23%
Ouvriers du textile	13	18%	28	26%

Si nous considérons les pourcentages, nous remarquons qu'à La Poutroye les professions libérales, l'hôtellerie et l'artisanat avaient plus de poids qu'à Orbey. Dans cette dernière commune, par contre, le poids du commerce et du textile était plus fort. Quant à l'hôtellerie nous remarquons qu'il y avait deux fois plus d'auberges à La Poutroye qu'à Orbey. Par contre il y avait deux fois plus de cabarets à Orbey

qu'à La Poutroye. Les aubergistes qui payaient de 16 à 22 francs proposaient, outre les boissons, des repas et l'hébergement. On comprend qu'ils aient été plus nombreux à La Poutroye car ils offraient aux hôtes de passage sur la route de Lorraine et aux citoyens qui avaient à faire au chef-lieu de canton, gîte et couvert. Orbey, par ses cabarets plus nombreux et ses quelques auberges, répondait aux besoins habituels de ses habitants.

Par rapport à ces deux dernières communes, nous constatons que Fréland est en net décalage pour sa moyenne de patente : 5,30 francs alors que celle d'Orbey est de 7,40 francs et celle de La Poutroye de 8,50 francs. En effet cette commune avait peu de commerçants cossus : un marchand mercier, un marchand de bétail qui était aussi boucher et deux aubergistes. Le reste des patentés était surtout composé d'artisans. L'originalité de Fréland était d'abriter les seuls fabricants de rateaux et de hottes et les seuls tourneurs sur bois du canton.

Enfin La Baroche, en dehors de huit cabaretiers, n'avait aucun commerce. On n'y trouvait que des artisans.

Ces villages dont nous avons marqué les caractères propres avaient pourtant deux activités en commun. Tous avaient en effet une activité textile et tous tiraient parti de la force motrice de l'eau si bien que l'on peut dire qu'il existait à cette époque une industrie dans le Val d'Orbey. C'est cette industrie dont nous allons essayer de préciser les différents aspects.

## II - L'INDUSTRIE DANS LE VAL D'ORBÉY :

L'industrie textile était présente partout et paraissait bien organisée. On y trouvait très peu d'ouvriers travaillant pour leur compte. Il n'y en avait que deux qui se disaient "fabricant à métier pour son compte" et étaient installés à La Poutroye. L'un des deux était faiseur de bas. Le reste était des ouvriers qui travaillaient pour un fabricant. On trouve en l'an V des fileurs de laine et de coton. Ils ne sont que cinq et ils ont disparu sur les états de l'an VII et de l'an VIII. Le groupe des tisserands est de loin le plus important. De 44 en l'an V, ils étaient passés à 49 en l'an VII et revenus à 40 en l'an VIII. En plus des "commis de fabricant

# Description de la Rivière Behine

La rivière dite Behine. Cours de l'Orbey depuis La Baroche jusqu'au Val d'Orbey avec limites et ban de Heisenberg

Description de ces différents lieux peaux qui la forme Les rivières, moulins et les lieux existants enroulés, moulins, ponts et bâtiments qui sont construits sur sa rive droite et gauche

Plan de l'Orbey  
de 1790-1795

## En résumé

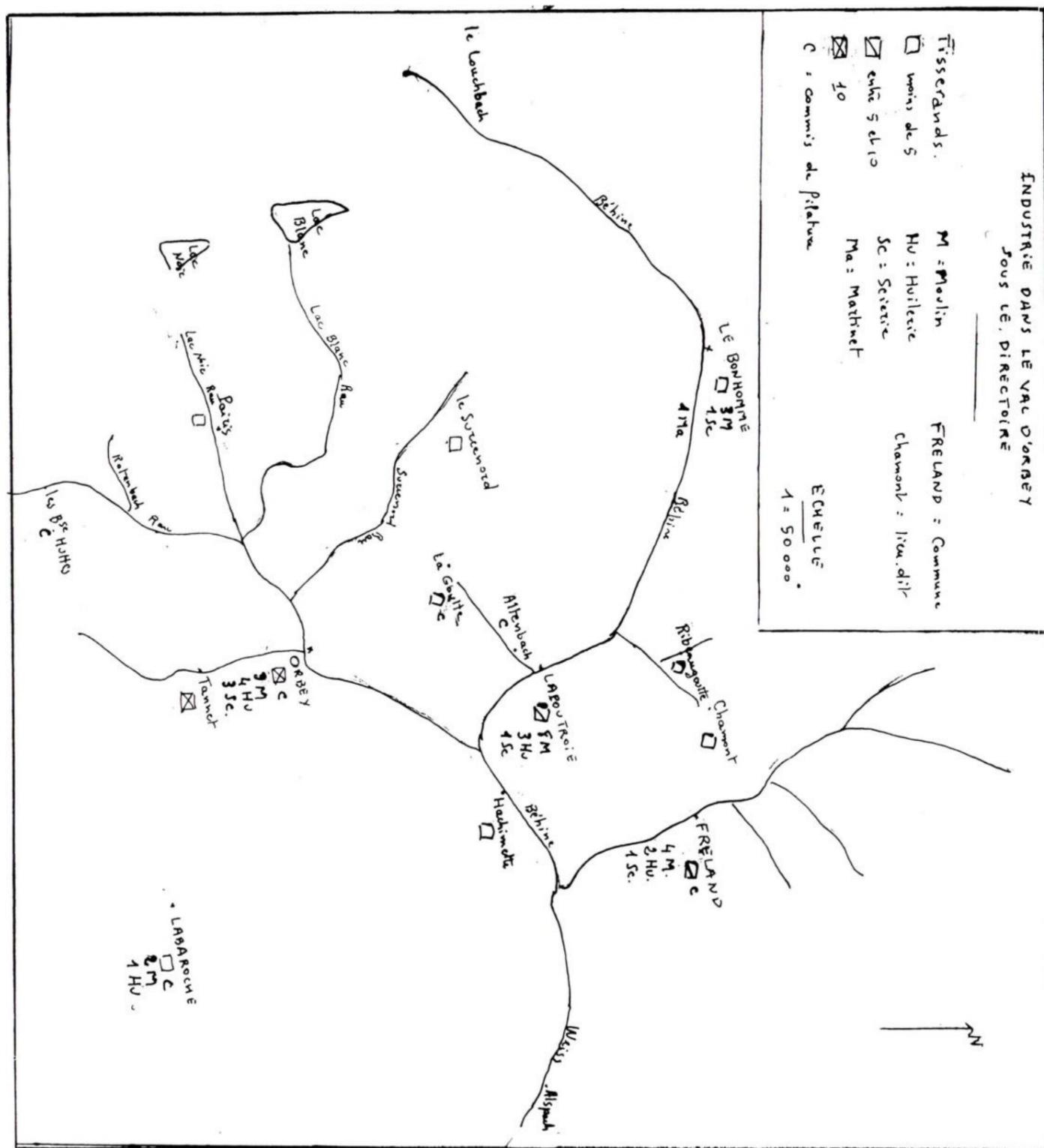
La Rivière Behine prend son origine sur le territoire sur le ban et limites de la Lorraine et coule le long de la colline du territoire à la gauche du village du Bonhomme distant d'un village de cinq quart de lieu et coule le long du village du Bonhomme du hameau dit Grand bras au quart de lieu du Bonhomme du village de la Poutroye au lieu du Grand bras, du hameau dit Hachimette et au quart de lieu de la Poutroye. Laquelle reçoit plusieurs autres

pour filature" é sont signalés au nombre de sept en l'an VII et de cinq en l'an VIII. Faute de précisions, on suppose qu'ils distribuaient le fil aux tisserands.

Nous connaissons la répartition géographique de ces ouvriers car leur lieu d'habitation est précisé dans l'état des patentes de l'an VII (cf carte). Il y avait un seul tisserand à La Baroche, trois au Bonhomme et neuf à Fréland. Le reste était concentré à La Poutroye et surtout à Orbey. Dans ces deux communes les tisserands étaient au village et dans les écarts. A La Poutroye on en trouvait douze dont cinq au village et sept dispersés entre Ribeaugoutte, Chamont, La Goutte et Hachimette. Le groupe essentiel était celui d'Orbey. Ils étaient vingt-quatre dont dix au village, dix à Tannet, trois au Surcenord. Ajoutons un "teinturier en rouge" à Pairis, le seul teinturier que nous ayons trouvé. Quant aux commis, ils étaient dispersés dans le Val. Sur le ban d'Orbey, on en trouvait deux à Orbey et un aux Basses Huttes et sur le ban de La Poutroye, un à Altenbach, un à La Goutte, enfin un à Fréland et un à La Baroche.

On aimerait connaître les fabricants qui faisaient travailler ces tisserands. On en connaît au moins un. Il s'agit d'un certain George Müller qui avait acheté l'abbaye de Pairis comme bien national et y avait créé en 1792 "une manufacture de toutes sortes d'étoffes de coton et de fil, tant siamoises, toiles de Paris, mouchoirs de toute qualité et couleur" (3). La fabrique renfermait en l'an VI 21 métiers, 4 mécaniques à filer et 2 cylindres de métal. Il y travaillait 152 fileuses et dévideuses, 13 teinturiers. George Müller faisait en outre travailler deux métiers à Orbey et en dehors du Val des métiers à Munster, Ensisheim, Schoenensteinbach (près de Wittenheim) et Bollwiller. Cette fabrique nous pose un problème. Sur l'état des patentes de l'an VII, George Müller apparaît à Pairis comme fabricant de faïence et sur l'état de l'an VIII, il est fabricant de porcelaine et son nom est associé à "Salomon et les autres". Est ce que la manufacture de textile avait fait faillite et George Müller s'était-il reconverti dans une autre activité ? En l'an VI il se plaignait de la concurrence des manufactures étrangères, en particulier de celles d'Elberfeld. Cela demande d'autres recherches.





En tous les cas il apparaît qu'à l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle il y avait une activité textile organisée dans le Val d'Orbey, une main d'oeuvre experte dans ce domaine et l'ébauche d'une manufacture.

L'autre activité industrielle était liée à la force motrice de l'eau. La Béhine et son réseau quadrille le Val (cf carte). La Béhine elle-même, prenant sa source vers le col du Louchbach, traverse les communes du Bonhomme et de La Poutroye. Considérée comme la rivière principale on lui laissait à l'époque son nom de Béhine jusqu'à son entrée sur le ban de Kaysersberg. Elle devenait alors la Weiss. Tout un chevelu de rivières et de ruisseaux grossit la Béhine. Deux rivières présentaient alors un intérêt comme force motrice, celles qu'on appelait la rivière d'Orbey et la rivière de Fréland. A Orbey confluaient cinq ruisseaux : celui du lac Blanc ou Blanc rupt, celui du lac Noir ou Noir rupt, celui du Surcenord, celui de Rotenbach et celui de Tannet.

L'ensemble de ce réseau hydrographique était ainsi décrit par un anonyme au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (4) : "Cette rivière de Béhine avec tous les rivières et ruisseaux qui la forment fournissent des truites, quelques écrevisses et des cabonats (?). Elle n'est point navigable ni flottable non plus que les ruisseaux qui la composent, attendu qu'ils sont remplis de quantité de rochers. Cette rivière dans des temps de pluie s'enfle de telle façon qu'elle se fait entendre d'une demi-lieue. Elle emporte ordinairement la plus grande partie des ponts et plusieurs terrains". Ce mémoire, décrivant le réseau de la Béhine, montrait toutes les activités qu'elle créait. On voit se succéder le long de ses rives les moulins, les huileries, les scieries, les forges de cloutiers et de maréchaux-ferrands. La commune de La Baroche n'était pas située sur ce réseau hydrographique. L'administration du canton précisait en l'an VIII que ses deux moulins et son huilerie étaient "établis sur un petit ruisseau qui provient de différentes fontaines de quelques particuliers par des rigoles tombant dans un petit étang" (5). Un état des usines du canton a été établi en l'an VIII par l'administration municipale du canton (6). L'ensemble de la vallée comptait 43 usines réparties de la manière suivante :

Etat des usines en l'an VIII

	Moulins	Huileries	Scieries	Martinet	Total
La Baroche	2	1			3
Le Bonhomme	3		1	1	5
Fréland	4	2	1		7
La Poutroye	8	3	1		12
Orbey	9	4	3		16
Total	26	10	6	1	43

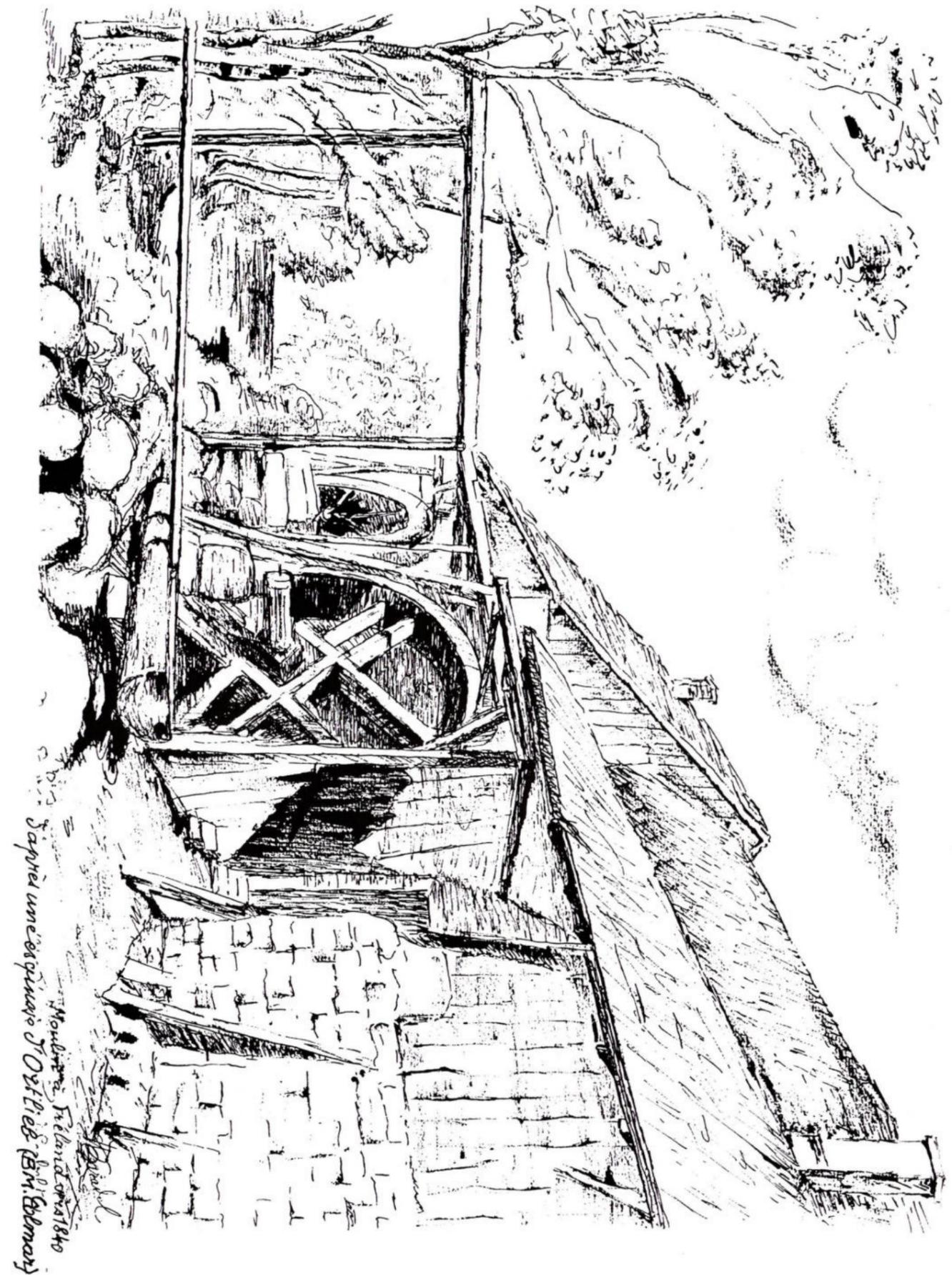
L'équipement de la vallée s'était développé au cours de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il suffit de comparer la situation de l'an VIII à celle donnée par un état des usines en 1770 (7):

Etat des usines en 1770

	Moulins	Huileries	Scieries	Martinet	Total
La Baroche	1	1			2
Le Bonhomme	2		1		3
Fréland	3	3	1		7
La Poutroye	4	1			5
Orbey	10	5	2		17
Total	20	10	4		34

Le nombre des moulins avait augmenté passant de 20 à 26 et le nombre des scieries était passé de 4 à 6. En dehors de Fréland et d'Orbey, les autres communes du canton s'étaient équipées en particulier celle de La Poutroye dont le nombre d'usines avait plus que doublé. La commune d'Orbey restait la plus industrialisée mais elle perdait son avance par rapport aux autres. Elle représentait la moitié de l'ensemble en 1770, un peu plus du tiers, soit 37%, en l'an VIII.

Ces chiffres qui nous sont donnés ne reflètent qu'imparfaitement la réalité. En effet moulins à farine et huileries étaient étroitement liés. En 1770 à Hachimette, dépendance de La Poutroye, il y avait un moulin à deux tournants, l'un pour la farine, l'autre pour l'huile que l'on considérait comme une seule usine. On signalait par contre à Orbey un moulin avec une huilerie tenu par la même personne et que l'on comptait pour deux usines. Le mémoire de 1750 dont nous avons fait état nous présente à Orbey un équipement original. Au centre du village il y avait un pont de bois qui permettait d'aller à Paris. "A dix toises de ce pont



il y a un bâtiment sous lequel se trouvent un moulin à farine, une huilerie, une scierie et une pierre à aiguiser les outils". Au Bonhomme le martinet qui existait en l'an VIII avait été créé en l'an V par un certain Jean Nicolas Buzer que l'on voit payer patente en l'an V comme maréchal-ferrand. Il employait deux ouvriers et fabriquait des outils "nécessaires à l'exploitation des bois et à l'agriculture" (8).

Ces usines avaient payé des redevances à la seigneurie de Ribeaupierre jusqu'à la Révolution. Mais il y avait eu quelques exceptions. L'abbaye de Pairis qui avait un moulin et une scierie les louait. La scierie de Fréland était à la communauté. Enfin au Bonhomme un moulin et la scierie n'étaient soumis à aucune rente. En l'an VIII on voit 23 meuniers, 5 huiliers et 4 scieurs de planches payer patente. Les meuniers et les scieurs payaient entre 6 et 10 francs, par contre les huiliers étaient taxés à 16 francs. L'équipement industriel de la vallée était donc entré, au cours de la Révolution, dans le patrimoine de ses habitants.

Cette étude faite à partir des états des patentes sous le Directoire nous montre que le Val d'Orbey était prêt à affronter l'ère industrielle. Comme voie de passage entre l'Alsace et la Lorraine, il avait attiré des marchands et favorisé la création d'hôtelleries. Une partie de ses habitants fournissaient une main d'oeuvre experte pour la filature et le tissage du coton ainsi que pour la teinture. Enfin les moulins, installés sur la Béhine et ses affluents, pouvaient être des points d'ancrage pour de nouvelles industries. Il y avait donc un potentiel dont des industriels entreprenants allaient tirer partie au XIX<sup>e</sup> siècle.

#### NOTES

A.D.H.R. : Archives départementales du Haut-Rhin

1. A.D.H.R. L 1001
2. A.D.H.R. L 89. Population des communes du département du Haut-Rhin, an VII.
3. A.D.H.R. L 1000. Etat des manufactures et fabriques existant dans le département du Haut-Rhin, an VI.
4. A.D.H.R. C 1234. Description de la rivière Béhine au Val d'Orbey, anonyme, vers 1750.
5. A.D.H.R. 7S 14. Etat des usines du canton de La Poutroye, 11 nivôse an VIII (1.01.1799).
6. id.
7. A.D.H.R. C 1234. Dénombrement des usines de toutes espèces sur la rivière de Fecht venant du Val du Bonhomme, 27.07.1770.
8. cf note 3.

-----

## UNE AFFAIRE DE CONTREBANDE AU GRAND TRAIT

FRANCIS LICHTLE

Le 7 avril 1782, le matin comme de coutume, le brigadier Dominique LEROY et deux autres soldats, affectés au poste des tabacs du Bonhomme, faisaient leur ronde de routine le long de la route menant au col.

Au lieu dit le " *Grand Trait* ", ils rencontrèrent une bande composée de 5 à 6 individus. Chacun d'eux portait sur son dos un sac. La garde fit les sommations d'usage et voulut contrôler l'identité de ces hommes. Aussitôt, ils se ruèrent sur les soldats en les rossant à l'aide de leurs bâtons. Au bout d'un quart d'heure de lutte, les soldats furent débordés de toutes parts. Deux gardes mirent en joue et firent feu. Les contrebandiers prirent la fuite, non sans avoir cassé deux fusils. La poursuite s'organisa et les douaniers réussirent à capturer l'un des fuyards, blessé à la tête. Sur le lieu de la rixe gisait un second individu gravement touché de deux balles à l'abdomen. La garde ouvrit les sacs et y découvrit du tabac. En vertu des ordonnances de 1774 et 1775, ces hommes furent considérés comme des contrebandiers donc punissables par la loi.

Le brigadier LEROY loua un chariot pour le transport du blessé et les sacs furent confisqués. De peur que le reste de la bande ne revienne au secours des deux captifs, LEROY fit appel à des renforts d'Orbey.

La petite troupe se mit en route vers Ammerschwih. Le tabac serait pesé et stocké dans la demeure du receveur des fermes du roi, et les prisonniers transférés à la prison royale de Colmar.

L'on arriva à Ammerschwih en fin de matinée. Le produit des sacs fut pesé. Il y avait en tout 95 livres de tabac à fumer et 5 livres de tabac en poudre. L'état du blessé empira. Il fut transporté dans une chambre de l'auberge " *à la Couronne* " tenue par Antoine MANGOLD. On lui administra les saints sacrements et, vers 15 heures, il rendit l'âme. Le bourgmestre se rendit sur place en compagnie du greffier-syndic afin de constater le décès et l'identité du défunt. Ce dernier portait dans son gilet un extrait de baptême. Il se nommait Nicolas FLORENCE, né à la Combe, dans la paroisse du Valtin, le 29 novembre 1753. FLORENCE était tisserand. Le second individu capturé par les soldats était son frère Jean-Baptiste.

Après la visite du médecin juré de la ville, Nicolas fut inhumé à Ammerschwih, loin de ses Vosges natales, et son frère prit le chemin des prisons royales.

### SOURCE

Archives d'Ammerschwih

## RETROSPECTIVES

MARIA JULLIARD

### Histoire d'un petit train

Les gares, ce mot magique, évocateur d'évasion, d'arrivées, de départs, ne peut laisser personne indifférent.

Les habitants de Lapoutroie-Hachimette ont le privilège de les avoir conservées. L'architecture typique rappelle toujours leur origine malgré les aménagements réalisés ces dernières années. Après le départ des chefs de gare respectifs, Messieurs BLANCK et ZIMMERMANN, elles connurent différentes affectations. Devenues propriétés communales, celle de Lapoutroie abrite aujourd'hui un logement, trois salles de réunion et un salon de coiffure. Quant à Hachimette, un groupement d'agriculteurs y a installé un point de vente de ses produits : " *le Cellier des Montagnes* ". Plus récemment encore un coquet restaurant avec magasin de souvenirs régionaux a ouvert ses portes, le tout apportant un regain d'animation.

Tout à côté, le syndicat d'initiative du Pays Welche a installé ses bureaux dans un wagon, qui tout en n'étant pas une pièce authentique, n'en rappelle pas moins le souvenir du fameux train.



C'est en 1950 qu'on décida sa mise à la retraite, cars et camions prenant le relais. Il avait 65 ans de bons et loyaux services. Sa réalisation nécessita de longues et difficiles négociations, souleva de nombreuses polémiques, notamment au sujet de la traversée d'Ingersheim. Le projet fut défendu à la séance du Reichstag du 17 avril 1883, par le député Charles GRAD. Son discours, qualifié de magistral avait été prononcé en français ; pour l'époque, on ne peut manquer d'être agréablement surpris.

Les premiers pourparlers ayant débuté en 1877, il fallut attendre 1884 pour que les établissements KRAUSS de Munich puissent entreprendre les travaux.

Sa longueur totale était de 20 km 300, 15 stations devaient être aménagées, dont 6 construites en dur. La réalisation du premier tronçon Colmar-Kaysersberg, inauguré le 18 janvier 1885, n'avait pas présenté de grosses difficultés. Il n'en fut pas de même pour le second tronçon. Au départ, la construction d'un pont s'avéra nécessaire, à partir d'Alspach il fallut négocier avec les pentes et les rochers. Les travaux s'achevèrent en novembre de la même année.

Son existence devait modifier celle des habitants de nos villages. Trait d'union avec le monde, il contribua au développement économique de notre région, il facilita les échanges entre la ville, le vignoble et la montagne. Sa locomotive carénée à vapeur, surnommée " *Käsekischt* " (caisse à fromage) en raison de sa forme cubique, d'une puissance de 150 CV, pouvait remorquer 6 à 7 wagons.

" *L'incroyable petit tramway* ", ainsi qualifié par Hansi, faisait piètre figure à côté des grands trains en gare de Colmar, mais aussitôt sorti de la ville, pénétré de son importance, un brin fanfaron, il s'élançait courageusement à travers les vignes, à l'assaut de la montagne. Côtéaux et vallées répercutaient les tintements allègres de sa cloche, le ronronnement caractéristique de sa mécanique, son panache de fumée enveloppait toits et clochers. Il n'était pas très discret quand, dès 7 heures du matin, sa cloche avertissait frénétiquement de son approche, plus d'un dormeur dut le maudire, mais il était si sympathique et tellement utile qu'on lui pardonnait. En fin de trajet, à bout de souffle, ses " *tchouf - tchoufs* " se faisaient haletants, de vrais appels de détresse en aval de Lapoutroie, jusqu'au sursaut final où ils se transformaient en cri de victoire.

Le 1er décembre 1885 connut les fastes de l'inauguration. Le train, paré de guirlandes et de drapeaux aux couleurs de l'empire et de l'Alsace-Lorraine, fut accueilli en gare de Lapoutroie par une foule enthousiaste agitant des mouchoirs et battant des mains, au rythme des acclamations. Auparavant une succession de vins d'honneur et de concerts avaient salué son passage. La ville de Kaysersberg avait ouvert les réjouissances, suivie par Fréland où le riesling fut offert par le maire Monsieur THOMAS, aux accents de la fanfare municipale. A Hachimette, les demoiselles GRIVEL servirent à leur tour un des meilleurs crus d'Alsace.

Les premiers voyageurs, dont une cinquantaine d'officiels déjà comblés, passèrent sous un magnifique arc de triomphe orné des écussons de Colmar et de Lapoutroie, pour se rendre à l'hôtel de la poste où un banquet de 130 couverts allait être servi. Parmi les personnalités on remarquait le premier ministre d'Alsace-Lorraine, le sous secrétaire d'Etat, le directeur des chemins de fer, le député Charles GRAD, les maires de Colmar, de Kaysersberg, de Ribeauvillé et du canton de Lapoutroie.

Au cours du repas, Monsieur HAXAIRE ouvrit la série des discours de circonstance. Ils furent nombreux, on évoqua une éventuelle prolongation de la ligne jusqu'à Orbey et aussi vers le Bonhomme, voire même jusqu'à Fraize. Ce projet tenait très à coeur aux populations concernées ; le député s'en faisait le défenseur. Le maire du Bonhomme prit longuement la parole à trois reprises, tant et si bien que la lenteur du service aidant, l'heure du départ sonna au moment où l'on apportait le dessert ; il fallut y renoncer non sans quelques regrets. La gare était encore noire de monde quand, vers 17 heures, le train regagna Colmar sous les acclamations de la foule.

Les témoins de cette journée mémorable nous ont quitté depuis bien des années déjà, non sans avoir évoqué leurs souvenirs.

Une lapoutroyenne, décédée à plus de 90 ans, avait 15 ans en 1885. L'évènement avait marqué sa jeunesse, amélioré sa vie, comme celle des habitants de la région. Depuis longtemps elle rêvait de visiter Colmar, bon nombre d'adultes n'y étaient jamais allés. Les voitures hippomobiles, au mieux, mettaient 4 heures, tandis que le train faisait le trajet en moins d'une heure et demie (à la vitesse de 15 km/h). Certains particuliers possédaient des chars à banc, mais pour en profiter, il fallait être de leurs amis ou parents. Quant aux charettes paysannes avec banquettes amovibles, elles se bornaient à circuler dans le canton, poussant parfois jusqu'à Kaysersberg, voire jusqu'aux Trois-Epis, rarement au-delà. De plus elles n'étaient guère confortables.

De son hameau le Grand-Trait, elle venait deux fois par semaine au catéchisme à Lapoutroie ; la construction de la gare retint toute son attention.

Ce premier Décembre les fermes des alentours se vidèrent de toute personne valide. On l'avait préparée cette journée : réserves de nourriture, achats de vêtements, de chaussures (pour les plus riches), chacun avait le souci de bien recevoir et de faire bonne figure aux yeux des invités. Les nombreux cabarets s'étaient copieusement approvisionnés. Une quantité énorme de saucisses chaudes, de soupes de viande (pot-au-feu) furent servies sans compter les cafés, bières et vins.

Les gens allaient, venaient, se serraient la main, s'embrassaient la larme à l'oeil, tant l'émotion était grande.

Dans ce brouhaha, une famille constata l'absence de sa petite fille, pas de trace d'elle à la maison à l'heure du dîner. Les recherches n'aboutirent qu'en fin d'après-midi. Des jeunes gens qui descendaient à

Hachimette la trouvèrent assise sur un talus, grelottant de froid, l'un d'eux la reconnut et la ramena chez elle. L'enfant portait au bras un petit panier dont elle refusait obstinément de se séparer. Ouvert pendant son sommeil, on y trouva pêle-mêle des rubans, des sucres d'orge, des dragées, des bouts de gâteau... Quand on lui demanda la raison de sa fugue, elle répondit : " *J'attendais la poupée merveilleuse au train, j'avais voulu lui donner des cadeaux, je l'ai pas vue, j'attendais un autre train* ". Pricille avait 5 ans, comment et d'où était sorti ce personnage ? Était-ce de la seule imagination de la petite ? Ses parents restèrent perplexes.

La gare devint un but de promenade le dimanche soir, au même titre que les vêpres l'après-midi. On y allait en bandes, également en semaine, attendre joyeusement l'arrivée ou le départ du train. Les plaisanteries à son sujet ne manquaient pas ..., il déraillait plus souvent qu'à son tour, heureusement sans gravité, sauf exception ... On se moquait de sa lenteur, certains l'avaient surnommé " *la brouette d'Hachimette* ". Un jeune homme ayant manqué le départ à Lapoutroie aurait rattrapé le train en gare de Fréland, ce qui donna lieu à des paris, ce serait à qui réussirait à son tour cet exploit ou ferait mieux encore.

Il existait des contestataires non seulement chez les gens, mais aussi chez les bêtes. Une bouchère circulant entre Lapoutroie et Hachimette avec une charrette tirée par un gros chien berger, dut modifier ses horaires pour éviter le train, son chien hurlant à la mort. Un âne occupé lui aussi à des livraisons poussait des hi-hans furieux, accélérant le pas ; un jour il renversa sa cargaison de fruits et légumes. Enfin un cheval prenait allègrement et régulièrement le galop, son maître soufflant et tonitruant le récupérait à la gare suivante où il s'arrêtait sagement sans doute pour imiter le train. Les premiers, ennemis du changement se plaignaient du bruit, de l'animation des gares, des dangers de la circulation (Déjà !). Les seconds ne pouvant pas clairement s'exprimer protestaient à leur façon. Les uns et les autres s'habituaient peu à peu et le train fut adopté par tous, ce qui ne mit pas fin aux plaisanteries. On disait qu'un jour de fête, les voyageurs avaient dû descendre pour le pousser, c'est à parier qu'aucun farceur n'y aurait réussi. La vérité, c'est qu'à certains jours, les voyageurs étant en surnombre, le malheureux stoppa net ; il fallut l'alléger....

Au lendemain d'une soirée du Kriegerverein (association d'anciens soldats allemands), un notable du village à moitié endormi, arriva à la gare en caleçons s'étant contenté d'enfiler une veste ; l'hilarité fut générale. Le chef de gare complaisant lui prêta un pantalon de deux ou trois tailles au dessus, le monsieur avait une drôle d'allure, mais l'honneur était sauf.

Un soir d'hiver, une dame soucieuse de ne pas manquer le train, courut et trébucha, des oeufs tombèrent de son panier, un gendarme qui la suivait s'étala sur l'omelette, il se releva en vociférant ; des témoins réprimèrent leurs fous-rires qui risquaient de ne pas être appréciés.

Cependant, il n'y eut pas que de bons moments, un drame survint un jour, inattendu, Monsieur MASSENEY, employé, tomba malencontreusement du train et se tua. Il laissait une veuve et une orpheline.

Pendant la grande guerre, notre tacot connut les transports de troupes, de matériel, et les bombardements. En gare d'Hachimette deux habitants d'Orbey furent tués en déchargeant un wagon. Par prudence il déserta notre vallée. Alspach, à l'abri des obus, devint le terminus. En 1940-45 il rendit de grands services aux ménagères, qui bravant les interdits, assuraient le ravitaillement entre plaine et montagne. Les échanges s'effectuèrent sans coups durs. A croire qu'il était un protégé du ciel.

Le temps a passé, nous avons perdu notre petit train, les plus de 45 ans se souviennent encore de lui. Tous doivent savoir qu'il a largement contribué au bien-être et à la prospérité de nos ancêtres, les gares nous le rappellent, elles ont droit comme lui à notre reconnaissance.

#### NOTE

Certaines informations ont été puisées dans l'Alsace de Mars 1982 sous la plume de Monsieur Henri HOBEL

ILLUSTRATION : Eric HAMRAOUI

-:--:--:--:--:--



## LE PETIT TRAIN

MARIA JULLIARD

*Mon petit train, un rien grognon,  
Un brin fripon et fanfaron,  
Mon petit train assez trappu,  
Parfois fourbu.*

*Deci - delà - cahin - caha*

*Habitué aux quolibets,  
Frondeur parfois un tantinet,  
Sans te lasser mon gai luron,  
En modulant tes ronronrons,*

*Deci - delà - cahin - caha*

*Tu sillonnais plaines et vallées,  
Avec arrêts carillonnés,  
Pauses café des convoyeurs,  
Délassement des voyageurs.*

*Deci - delà - cahin - caha*

*Sur ton passage d'aucuns se ruent,  
A leurs fenêtres ou dans la rue,*

*Tu trimbalais en cahotant,  
Des satisfaits, des mécontents.*

*Deci - delà - cahin - caha*

*Dans nos vallons au sein des prés,  
Ouvrant de grands yeux étonnés,  
Les vachent oubliaient leur festin,  
Pour regarder passer le train.*

*Deci - delà - cahin - caha*

*On te chargeait de marchandises,  
Nouvel atout des entreprises,  
Un jour, hélas, déjà lointain,  
Ton départ fut sans lendemain.*

*Deci - delà - cahin - caha*

*On ne vit plus passer le train,  
Adieu, adieu, on t'aimait bien,  
Mon petit train.*

ILLUSTRATION : Eric HAMRAOUI



## HIER LA GREFFE...

PHILIPPE GIRARDIN

Si vous regardez de près un vieil arbre fruitier, cerisier ou pommier, vous repérez à 1 m, 1,5 m en général, un bourrelet sur le tronc, il correspond à l'endroit où 70, 80 ans ou un siècle plus tôt l'arbre a été greffé. Souvent en effet la variété intéressante a une croissance plus importante que le porte-greffe sauvage qui a servi de support à la bonne variété.

La greffe est depuis plus de 2 000 ans le moyen qu'ont utilisé les hommes pour perpétuer une variété digne d'intérêt, sans avoir recours aux semis de pépins ou de noyaux, car, semer un pépin de pomme ou de poire ou un noyau de cerise ou de prune, c'est à coup sûr créer une nouvelle variété qui n'aura pas forcément les mêmes qualités que le fruit dont il est issu. C'est comme cela d'ailleurs que sont nées les variétés que nous connaissons (Calvin blanche, Kmât de mère, ou encore Boskoop ou Golden issues quant à elles, au siècle dernier, d'un semis de hasard).

Pour greffer, il fallait donc disposer d'un porte-greffe et d'un greffon prélevé sur la variété intéressante. Comment donc procédaient nos anciens dans le Val d'Orbey ?

En fait, il y avait plusieurs façons de s'y prendre. La première consistait à repérer en forêt, ou dans les haies, des pommiers, des poiriers ou des pruniers sauvages, ou des merisiers, et à les greffer sur place. Si la greffe avait reprise, on transplantait l'arbre greffé, l'année suivante. Les arbres ainsi greffés pouvaient avoir 3 à 5 ans. Quelque fois on préférait mettre le " sawetche " en lieu sûr, au jardin par exemple, pendant quelques années pour avoir un porte-greffe bien formé.

Pour avoir des greffons, des rameaux de l'année avaient été prélevés, à la Noël pour les cerisiers, en janvier-février pour les autres, sur les variétés choisies. Ces rameaux étaient conservés dans du sable humide ou piqués dans une pomme de terre, à la cave ou dans un endroit frais, jusqu'au moment de greffer.

En ce qui concerne les types de greffe, très peu d'anciens du canton nous ont dit greffer en écusson. Cette greffe, pratiquée en août, est pourtant courante ailleurs. Elle consiste à implanter un oeil au bourgeon dormant de la variété choisie sur le porte-greffe en entaillant l'écorce de celui-ci. Quelque fois on avait recours à la greffe en fente surtout si l'on greffait sur de jeunes arbres sauvages. Mais la greffe la



2

A chaque pas le paysage  
Change d'attraits et d'horizon ;  
Ici c'est la gorge sauvage,  
Là le joyeux et frais vallon.

3

Du haut de ses vertes collines  
Au décor triste ou souriant,  
L'oeil ravi contemple et domine  
Mille sites des plus charmants.

4

Les deux Honack, géants de gloire,  
Les couronnent de majesté.  
Leur vieux château chante l'histoire  
Des hauts faits de l'antiquité.

5

Ses ruisseaux sont chéris des truites ;  
Leur onde joue en babillant ;  
Elle bondit, presse sa fuite,  
S'égrène en cascades d'argent.

6

Ses maisons modestes et franches  
S'accrochent aux flancs des coteaux.  
Tel un troupeau de chèvres blanches  
Cabriolant par monts et vaux.

7

Que j'aime la coiffe de chaume  
De ces vieux murs hospitaliers  
L'accueil qu'on y trouve est une baume,  
Les rires y sont familiers.

8

Mon Labaroche est tout un monde,  
Il compte au moins trente hameaux.  
Parcourez la machine ronde,  
Vous ne verrez rien d'aussi beau !

9

L'Etang, les Evaux, Giragoutte,  
O coins charmants, doux souvenirs !  
Le Léman, Le Crâs et la Goutte,  
Les quitter c'est y revenir.

10

Eglise, Rochure et Rochette,  
Les Granges, le Breux, le Gazon,  
La Place, la Chapelle et Faite :  
Quels beaux endroits et quels beaux noms !

11

C'est le pays de ma naissance,  
Le pays de mes jeunes ans !  
Il sera, c'est mon espérance,  
Le pays de mes cheveux blancs.

12

J'aime sa grande et belle église,  
Où je devins l'enfant de Dieu.  
Et je suis fier de ma devise :  
"Chrétien toujours et en tout lieu" !

13

J'aime son humble cimetière ;  
Aux croix de bois noir et doré ;  
J'y reposerai dans ma bière  
Après de ceux que je pleurai.

14

J'aime son peuple au coeur honnête,  
Au clair regard, aux muscles forts ;  
Peuple qui prie, et qui fait fête  
Aux durs labeurs et à la mort !

15

Vivent ses familles austères  
Et leurs nombreux et beaux enfants !  
Ah ! la Foi qui les rend prospères,  
Garde la leur, ô Tout-Puissant !

16

Vive sa langue savoureuse,  
Ce beau patois qui m'a bercé !  
Parler de ma mère pieuse,  
Des longs coirails sur le passé.

17

J'aime sa liqueur de cerises,  
Feu parfumé, si pénétrant !  
Mais je déteste la sottise  
Qui l'absorbe à son détriment.

18

Gai montagnard je hais la ville,  
Ses vains plaisirs et ses dangers.  
On vit plus libre et plus tranquille  
Et plus heureux dans nos foyers !

19

Oui, vivent les hauteurs sereines,  
Et la bruyère et les grands vents !  
L'air est plus pur que dans les plaines,  
Le ciel plus proche et plus clément.

## COURRIER DES LECTEURS...

" Merci pour les articles que vous nous faites parvenir. Une phrase dans l'un d'eux m'a fait tiquer. Il s'agit d'une petite citation qui dit : *Le welche n'a plus de raison d'être. D'ici une génération, ce sera totalement fini.* "

Ce genre d'affirmation mérite réaction, car un langage populaire a toujours sa raison d'être et sa perte est toujours un appauvrissement, c'est la chute d'un pan de culture dont il est le support irremplaçable.

Comme je plains nos enfants s'ils perdent cette attache à leurs racines, car ils risquent ainsi de devenir des gens de nulle part en essayant de devenir des gens de partout. Qu'on parle le français, et le mieux possible, c'est très bien " *pour aller plus loin que Hachimette* ", mais qu'on garde le patois qui nous plante solidement dans nos sabots et dans la terre qui est la nôtre.

Robert ARCQ

Jumet - Belgique "



Groupe des animateurs

Section patoise de la Société d'Histoire du Canton  
de Lapoutroie - Val d'Orbey

## ACQUISITIONS RECENTES

Revue d'Alsace 1990-91 N° 117 (*publiée par la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace*)

Vivre 89 en Haute Alsace - Tome 2 (*Cernay*)

Les Augustins, les Dominicains, les Bénédictins d'Alsace dans la tourmente révolutionnaire (3 volumes) (*Claude MULLER*)

L'Alsace, une histoire (*Bernard VOGLER*)

Les Vosges n° 1 1991 (*Clubs Vosgiens*)

Annuaire des Sociétés d'Histoire de la Vallée de la Weiss 1990 (*Francis LICHTLE*)

Annuaire de la Société d'Histoire du Val de Villé N° 15

Généalogie de la Famille MICLO depuis le 17<sup>e</sup> siècle (*Jean Pol MICLO*)

Bi uns d'Heim N° 3 1990 (*Langue et culture régionales sous la direction de Monsieur BOUYE, Inspecteur d'Académie*)

Textes en patois wallon, accompagnés d'une traduction en français (*Robert ARCQ - Belgique*)

Saisons d'Alsace N° 111 Avril 1991

## ON PEUT SE PROCURER AU SIEGE DE LA SOCIETE

Les Bulletins n° 8 et 9 *édités par la Société d'Histoire*

Autrefois en Pays Welche *édité pour la Société d'Histoire par le CRNS sous la direction de Marie-Noëlle DENIS (réédition)*

Le lexique du patois de Labaroche *édité par l'Académie patoise de Labaroche*

Les légendes d'Alsace n° 1 - 2 - 3 *éditées par M. GRAVIER*

Les cartes postales folkloriques du pays Welche *éditées par la Société d'Histoire et Orbey-Animation*

Les vidéo cassettes " Orbey Nostalgie " *de Gérard DUPONT*

## PERMANENCE

Une permanence est assurée au local de la Société d'Histoire - Fondation Lefébure à ORBEY, tous les samedis de 14 H à 16 H, pour les personnes qui désirent consulter les archives ou qui souhaitent avoir des renseignements sur le passé et le présent du canton welche.

## DOCUMENTATION A CONSULTER SUR PLACE

Aperçu de la documentation pouvant être consultée au local de notre Société aux heures de permanence ou sur rendez-vous :

Téléphone : SOEUR BEATRIX - 89.47.51.96

HERMANN Maurice - 89.71.23.47

REVUE D'ALSACE - Années 1979 à 1990 *éditée par la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace*

NOUVEAU DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE ALSACIENNE - Volumes I - II - III

LA VIE DANS LE CANTON *vue par la presse de 1974 à 1989*

ANNUAIRE DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DE LA VALLEE DE LA WEISS - Années 1985 à 1990

BULLETIN DE LA SOCIETE PHILOMATIQUE VOSGIENNE - Années 1981 à 1988

LES SAINTS D'ALSACE *par l'Abbé J. GRUSS*

HANSI OU L'ALSACE REVELEE

FOLKLORE DES VOSGES *par Léopold-François SAUVE*

ENCYCLOPEDIE DES CITATIONS *de P. DUPRE*

LES NOMS DE FAMILLE ET LEURS SECRETS *par Jean-Louis BEAUCARNOT*

PLUS DE 200 AGRANDISSEMENTS DES PHOTOS DU PASSE CONCERNANT LE CANTON